

STRICT RESPECT DES DROITS DES CANDIDATS ET DES ÉLECTEURS

P.3

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Dimanche 15 septembre 2024 - N°: 209 - Prix:10 DA

ATTAQUES CONTRE LES EMPLOYÉS DE L'UNRWA À GHAZA
LE CONSEIL DE SÉCURITÉ SE RÉUNIT À LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE



P.9

LA COUR CONSTITUTIONNELLE ANNONCE LES RÉSULTATS DÉFINITIFS

Abdelmadjid Tebboune réélu avec 84,30% des voix

■ *La Cour constitutionnelle a proclamé, hier, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne démocratique et populaire pour un second mandat, suite à sa victoire à la Présidentielle du 7 septembre 2024.*

P.3



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

P.16

SONELGAZ EXPORTE VERS L'IRAK

INSTITUÉE PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
La Journée nationale de l'imam célébrée aujourd'hui

P.2

INTEMPÉRIES À AIN SEFRA (NAÂMA)



L'ÉTAT INDEMNISERA D'URGENCE TOUS LES DÉGÂTS

P.7

INSTITUÉE PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

La Journée nationale de l'imam célébrée aujourd'hui



■ **L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée nationale de l'imam (15 septembre) sous le slogan "L'imam : de la guerre de libération à l'édification", dans une ambiance particulière car intervenant, cette année, à la veille du Mawlid Ennabawi Echarif.**

Instituée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en 2021, la Journée nationale de l'imam est l'occasion de mettre en lumière le rôle et la mission des imams et des oulémas algériens dans l'éducation et la transmission des valeurs et enseignements de l'islam, ainsi que leur contribution active à la préservation des fondements et constantes de la nation et du référent religieux national, à travers le discours modéré du juste milieu. Outre leur rôle dans la lutte contre toutes les formes d'extrémisme et de radicalisation, les imams algériens contribuent aussi à la moralisation de la vie sociale et à la diffusion des valeurs de bienveillance, d'entraide et de solidarité à travers les chaires des mosquées, les écoles coraniques et les campagnes de sensibilisation. Compte tenu de l'importance de l'imam au sein de la société, les hautes autorités du pays accordent un intérêt particulier à cette catégorie, comme en témoigne l'approbation du régime indemnitaire de l'imam, décidée en février dernier lors d'une réunion du Conseil des ministres présidée par le président de la République. Véritable acquis pour les imams, cette décision marque la valorisation de leur rôle social et spirituel en tant que soupape de sécurité dans la société. Un intérêt que reflète également la promulgation du décret exécutif

24-130 du 9 avril 2024 modifiant et complétant le décret exécutif 08-411 du 24 décembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée des affaires religieuses et des wakfs. Ce texte fixe les modalités de promotion des fonctionnaires appartenant aux grades d'imam excellent et de premier imam prêcheur et consacre un chapitre entier au corps des imams excellents (missions, conditions de recrutement et modalités de promotion), lesquels sont chargés de contribuer à la promotion des prêches de chaire, à la préservation de l'unité nationale et des constantes de la société et à la prévention contre les fléaux sociaux. Le statut particulier précise, en outre, les conditions de recrutement et de promotion au grade d'imam excellent et les dispositions d'intégration dans le même grade, tout en fixant les conditions de recrutement et de promotion dans les cinq (5) grades que comprend le corps des imams, à savoir imam mouderrès, imam prédicateur, imam professeur, imam prêcheur et premier imam prêcheur. A noter que la célébration officielle de la Journée nationale de l'imam à Sétif sera marquée par l'organisation dans cette wilaya d'un colloque national sur la contribution des imams à la glorieuse guerre de libération.

Soutien aux jeunes
L'expérience algérienne présentée en Arménie



La membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khaoula Talbi, a présenté, vendredi dernier, à Erevan (Arménie), l'expérience de l'Algérie en matière de soutien aux jeunes et de développement des politiques visant à les associer à la prise de décision, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. S'exprimant lors des travaux de la 10e Conférence mondiale des jeunes parlementaires, Mme Talbi a souligné que "le soutien aux jeunes en Algérie s'est traduit sous différentes formes, dont la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), le développement de politiques consacrant leurs droits et leur participation à la prise de décision ainsi que la promulgation de lois portant appui aux initiatives juvéniles", précise la même source. Ce soutien est concrétisé en outre, par "l'existence de 100 jeunes députés parmi 407 à l'APN, et la création d'un réseau parlementaire des jeunes", ajoute Mme Talbi. Par ailleurs, la parlementaire a évoqué la présidentielle du 7 septembre, qu'elle a qualifiée d'"occasion renouvelée pour ancrer les droits et parachever les réformes sous la conduite du président M. Abdelmadjid Tebboune". Après avoir rappelé que "le monde est confronté à une situation critique induite par les crises et les conflits impactant, particulièrement, les enfants, les jeunes et les femmes", Mme Talbi a plaidé pour "remédier à la souffrance des jeunes face aux crises et aux conflits", mettant l'accent sur le rôle des parlementaires dans "la défense des droits de ces jeunes, notamment en Palestine et au Sahara occidental".

Chlef
Récupération de près de 7 kg d'or



Près de sept (7) kg d'or ont été récupérés par les services de la Sûreté de wilaya de Chlef et trois (3) individus suspectés d'activer au sein d'un réseau criminel spécialisé dans la contrebande de métaux précieux, ont été arrêtés, a indiqué hier un communiqué de cette institution sécuritaire. L'affaire a été traitée la semaine écoulée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la Sûreté de wilaya de Chlef qui a démantelé un réseau criminel composé de trois (3) individus originaires d'une wilaya de l'Est du pays, présumés impliqués dans le trafic illégal de métaux précieux, avec la récupération d'une quantité de 6,738 kg d'or, a précisé le document. L'opération a été réalisée suite à des enquêtes de terrain menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, ayant abouti à l'arrestation des suspects et à la récupération de ladite quantité d'or qui était soigneusement dissimulée à bord de deux véhicules touristiques, a-t-on détaillé, soulignant que la valeur totale des objets saisis s'élève à près de 100 millions de DA. Les investigations de la police ont révélé que les membres de ce réseau utilisaient comme couverture, des registres de commerce non conformes à leur activité pour faciliter la contrebande de l'or destiné à être vendu illégalement, et que d'énormes transactions financières ont été effectuées. Les suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef pour "blanchiment d'argent, évasion fiscale, infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, exercice d'une activité commerciale non conforme et défaut de facturation", selon la même source.

MAWLID ENNABAWI

La journée du lundi chômée et payée

La journée du lundi 16 septembre, correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements et offices publics et privés, a indiqué jeudi dernier un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion de la fête d'El Mawlid Ennabawi et conformément à la loi n 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes



l'hégire, correspondant au 16 septembre 2024 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué. Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté",

la journée du 12 Rabie el Aouel 1446 de ajoute la même source.

Présidentielle
**LA COUR CONSTITUTIONNELLE ANNONCE LES
RÉSULTATS DÉFINITIFS**

Abdelmadjid Tebboune réélu avec **84,30%** des voix

La Cour constitutionnelle a proclamé, hier, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne démocratique et populaire pour un second mandat, suite à sa victoire à la Présidentielle du 7 septembre 2024.

D'après les résultats définitifs de la Présidentielle, selon le communiqué lu par le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, M. Abdelmadjid Tebboune est élu avec 7.976.291 voix, soit 84,30% des suffrages exprimés, alors que le candidat M. Abdelaali Hassani Cherif a recueilli 904.642 voix, soit 9,56% des suffrages exprimés, et le candidat M. Youcef Aouchiche 580.495 voix, soit 6,14% des suffrages exprimés.

**Un taux de participation de
46,10 %**

Le taux de participation à l'élection présidentielle qui s'est tenue le 7 septembre 2024, a atteint 46,10 %, a annoncé le président la Cour Constitutionnelle, M. Omar Belhadj.

R. N.



Édito de la revue El Djeïch
**Une nouvelle victoire
pour la consolidation de
la démocratie**



Avec le renouvellement de la confiance populaire au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune lors de l'élection présidentielle du 7 septembre, l'Algérie aura remporté une nouvelle victoire sur la voie de la consolidation du processus démocratique, écrit la revue El Djeïch. "L'Algérie a remporté une nouvelle victoire sur la voie de la consolidation du processus démocratique après le succès retentissant de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 qui a consacré le renouvellement de la confiance populaire en la personne de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, réélu pour un second mandat", note la revue dans son numéro du mois de septembre. La publication relève à cet effet que "le peuple algérien souverain a tranché en donnant sa voix à Monsieur le Président pour poursuivre le processus de réformes profondes et progressives qu'il a entamées lors de son premier mandat, riche en réalisations". Dans son éditorial intitulé "Un autre triomphe pour l'Algérie nouvelle", El Djeïch mentionne que "l'Armée nationale populaire, avec les autres services de sécurité, a contribué au succès de cet important rendez-vous en sécurisant le processus électoral et en veillant à ce que l'ensemble des conditions soient réunies pour que le peuple algérien puisse exprimer, à travers tout le pays, son libre choix dans une atmosphère de tranquillité, de calme et de paix". Pour la revue, "cette paix dont jouit notre Patrie, qui s'est définitivement affermie, lui permettra, à n'en pas douter, de faire face aux grands défis qui se profilent à l'horizon, dans le cadre d'une stratégie ambitieuse visant la réalisation du renouveau et du développement national global escomptés pour lesquels notre pays dispose de tous les facteurs de succès, dans la sécurité et la stabilité". A cet égard, El Djeïch a souligné que c'est "une perspective qui ouvre grandement la voie à la concrétisation des espoirs et des aspirations du peuple algérien en la dynamisation de tous les secteurs, grâce aux efforts concertés de tous les enfants de l'Algérie, à leur solidarité et à leur conscience des dangers auxquels nous pouvons être confrontés, en raison des perturbations et des tensions prévalant sur les scènes régionale et internationale, en serrant les rangs sous l'égide du Commandement du pays afin que l'Algérie continue toujours de faire échec à toute tentative la ciblant et visant à entraver sa renaissance et son progrès". "Il est certain que le rétablissement de la confiance du peuple algérien en ses institutions étatiques et les réalisations qualitatives qui ont suivi dans tous les domaines, sans exception, seront d'un grand appui durant le nouveau mandat présidentiel dans la poursuite du processus de développement, de la prospérité et de paris gagnés qui hisseront notre pays au rang de pays émergent", a fait observer la publication, précisant que "ces aspirations et objectifs légitimes trouveront leur matérialisation en présence d'une réelle et sincère volonté d'œuvrer, avec dévouement et abnégation, au service des intérêts suprêmes de la Patrie, que ce soit au niveau intérieur ou extérieur". "Nous ne pouvons parler de la victoire remportée par l'Algérie sans souligner le rôle important joué par l'ANP, en tant qu'institution constitutionnelle d'avant-garde, au diapason des avancées de notre pays, procurant confiance et sécurité pour poursuivre le chemin sur la voie juste et correcte, à travers un travail inlassable et continu, avec compétence et dévouement, n'ayant de cesse d'œuvrer au renforcement de sa disponibilité opérationnelle, à l'amélioration de ses capacités de combat et de ses performances pour faire face aux menaces potentielles à la sécurité et à la sûreté de notre pays, du fait des conditions sécuritaires prévalant sur les plans régional et international", comme l'avait également souligné le Général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'ANP. L'éditorial observe, en outre, que "notre pays reste fidèle à ses principes immuables inspirés des valeurs de sa glorieuse Révolution, parmi lesquels le soutien aux causes justes, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie", rappelant à ce sujet le message du président de la République à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, dans lequel il a notamment souligné que l'Algérie "a retrouvé l'image qui lui sied aux niveaux régional et international".

R. N.

ENCADRÉ

Les résultats définitifs en chiffres

Voici les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024 annoncés, hier, par la Cour constitutionnelle, ayant proclamé la victoire de M. Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat présidentiel avec 84,30% des suffrages exprimés.

- Nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays et à l'étranger : 24.351.551
- Nombre total d'électeurs votants : 11.226.065
- Taux global de participation : 46,10%
 - Bulletins nuls : 1.764.637
 - Suffrages exprimés : 9.461.428
 - Majorité absolue : 4.730.715

Suffrages obtenus par chaque candidat :

- M. Tebboune Abdelmadjid : 7.976.291 voix, soit 84,30%
- M. Hassani Cherif Abdelaali : 904.642 voix, soit 9,56%
- M. Aouchiche Youcef : 580.495 voix, soit 6,14%.



COUR CONSTITUTIONNELLE Strict respect des droits des candidats et des électeurs

Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a affirmé, hier, que la Cour constitutionnelle avait veillé au strict respect des droits des candidats et des électeurs, et à la préservation de la transparence, la validité et l'intégrité du processus électoral de la Présidentielle du 7 septembre. "Dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles en tant qu'institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution, et compte tenu de l'importance de cette échéance nationale, la Cour constitutionnelle tient à rappeler à l'opinion publique avoir veillé au strict respect des droits des candidats et des droits des électeurs, et à la préservation de la transparence, la validité et l'intégrité du processus électoral", a déclaré M. Belhadj lors de l'annonce des résultats définitifs de la Présidentielle du 7 septembre. Et de souligner que "la Cour a accordé la plus grande attention aux recours introduits par les candidats Abdelaali Hassani Cherif et Youcef Aouchiche, conformément aux principes de la justice constitutionnelle", et ce, a-t-il ajouté, "après avoir procédé à l'examen, la rectification et l'ajustement du contenu de l'ensemble des documents électoraux parvenus des commissions électorales de wilaya et de la commission électorale de la communauté nationale établie à l'étranger". "La Cour constitutionnelle informe l'opinion publique que l'annonce qu'elle a faite actuellement ainsi que ses décisions statuant sur les recours, seront publiées au Journal officiel (JO) de la République algérienne démocratique et populaire", a-t-il fait savoir. "La Cour constitutionnelle félicite le peuple algérien pour le succès de cette échéance électorale majeure et adresse ses chaleureuses félicitations au président de la République élu, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nobles fonctions", a-t-il conclu.

APS



LES PRODUITS PYROTECHNIQUES LORS DU MAWLID ENNABOUI ECHARIF

Une menace pour la sécurité publique

Chaque année, à l'approche du Mawlid Ennaboui Echarif, les algériens se préparent à des festivités marquées par des rites et des traditions, dont l'utilisation massive de produits pyrotechniques. Malheureusement, cette pratique festive comporte des risques importants pour la sécurité publique.

Les services de la Protection civile enregistrent de nombreux accidents liés à l'utilisation de ces produits, faisant principalement des victimes parmi les enfants et les jeunes. Malgré les campagnes de sensibilisation et les avertissements des autorités, l'usage des pétards et autres feux d'artifice devient de plus en plus courant. Ces produits, souvent facilement accessibles, sont manipulés sans précaution, augmentant considérablement le risque d'accidents. Les statistiques des dernières années montrent que les enfants et les adolescents sont les premières victimes. Brûlures graves, amputations de doigts, et même des pertes de vue sont des conséquences fréquentes de cette pratique festive qui tourne souvent au drame.

Des produits interdits mais toujours disponibles

Il est important de noter que la vente de produits pyrotechniques est interdite par la loi en Algérie. Malgré cette interdiction, ces produits circulent encore largement sur le marché noir, souvent sans aucun contrôle de qualité. Les vendeurs, attirés par les gains faciles, ne prennent pas en compte les dangers que ces marchandises représentent. De nombreux pétards et feux d'artifice disponibles sur le marché sont de qualité douteuse, parfois fabriqués dans des conditions non conformes aux normes de sécurité, augmentant le risque d'explosion lors de leur utilisation. Les autorités font de leur mieux pour renforcer la lutte contre la vente illégale, mais la demande reste forte, alimentée par une culture de l'insouciance face aux dangers potentiels. La sensibilisation, bien que nécessaire, semble encore insuffisante pour modifier les comportements à grande échelle.

Incendies et pollution sonore

Les produits pyrotechniques, en particulier les pétards, sont responsables d'incendies fréquents. L'étincelle d'un simple pétard, lorsqu'elle est mal contrôlée, peut déclencher des feux dans des habitations ou des espaces publics, entraînant des destructions matérielles parfois considérables. En milieu urbain, où les bâtiments sont souvent rapprochés, ce danger est amplifié. Les feux de véhicules, d'immeubles ou de marchés causés par ces explosions sont des événements réguliers durant cette période festive. Les incendies, l'impact sonore de ces déflagrations est un autre problème majeur. Les pétards provoquent une pollution sonore importante, surtout la nuit, perturbant le quotidien des habitants. Les détonations répétées génèrent un climat d'insécurité et de stress pour les populations les plus vulnérables. Le ministère de la Santé a mis en garde contre les effets néfastes de ces bruits forts et répétés sur le bien-être physique, notamment pour les personnes âgées, les malades, les femmes enceintes et les enfants. Ces explosions peuvent entraîner des crises de panique, des malaises et des troubles cardiaques chez les personnes les plus fragiles.

Des blessures graves et irréversibles

Les produits pyrotechniques peuvent causer des brûlures extrême-



ment graves, allant du 2^e au 3^e degré, avec des conséquences irréversibles. Les brûlures de cette intensité laissent souvent d'immenses cicatrices, défigurent les victimes et altèrent de manière permanente leur apparence. Certaines explosions de pétards causent des dégâts au visage, aux mains, voire au corps entier, nécessitant des traitements médicaux longs et douloureux, et marquant à vie ceux qui en sont victimes. Les pétards peuvent également endommager les oreilles en raison de la puissance des déflagrations. Des explosions à proximité des oreilles peuvent entraîner une perte d'audition partielle ou totale, affectant irrémédiablement la qualité de vie des victimes. Le bruit intense de certaines explosions est si fort qu'il peut perforer les tympans ou causer des troubles auditifs permanents. Un autre danger majeur est la perte de membres. Lorsqu'un pétard explose dans la main d'un individu, les conséquences peuvent être dramatiques. Le ministère avertit que ces explosions peuvent entraîner la perte de plusieurs doigts, voire de la main entière, surtout chez les enfants et les adolescents, qui sont les principales victimes de ces accidents. Ces mutilations affectent non seulement le corps, mais aussi la psychologie des jeunes victimes, souvent mar-

quées à vie par ces événements traumatisants.

Enfants et adolescents : les premières victimes

Les enfants et les adolescents sont les plus vulnérables face aux dangers des produits pyrotechniques. En quête d'amusement et souvent inconscients des risques, ils manipulent ces objets sans prendre les précautions nécessaires, souvent dans des environnements inappropriés comme les rues, les écoles ou même à domicile. L'attraction pour les explosions, combinée à un manque de supervision parentale ou d'information sur les dangers, en fait une population particulièrement à risque. Les statistiques montrent que chaque année, de nombreux jeunes sont hospitalisés pour des blessures causées par des pétards, des feux d'artifice ou d'autres produits pyrotechniques. Leurs blessures sont souvent graves et nécessitent des soins médicaux urgents. Malheureusement, dans de nombreux cas, les séquelles physiques et psychologiques sont permanentes.

Plus de 2,6 millions d'unités saisies en 2023

En 2023, les services de police nationale ont enregistré une sai-

sie impressionnante de plus de 2,6 millions d'unités de produits pyrotechniques. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la vente et l'utilisation illégales de pétards et d'autres types de produits pyrotechniques, a permis de démanteler un vaste réseau de distribution à travers l'ensemble du territoire national. Les autorités ont réussi à mettre la main sur 2.619.520 unités de pétards, de divers types et calibres, soulignant ainsi l'ampleur du commerce illicite de ces produits en Algérie. Ces chiffres révèlent non seulement la popularité croissante des pétards, particulièrement à l'approche de fêtes comme le Mawlid Ennaboui Echarif, mais également les risques majeurs que ces produits représentent pour la sécurité publique. En plus des saisies, la police a également interpellé 133 individus impliqués dans la vente et la distribution de ces produits dangereux. Ces arrestations visent à endiguer la prolifération de ce commerce illégal, souvent géré par des réseaux organisés qui tirent profit de la forte demande durant les périodes festives. La répression de ces activités est d'autant plus cruciale que les produits pyrotechniques, souvent importés illégalement, ne respectent pas les normes de sécurité, augmentant ainsi les risques d'accidents graves. Les produits saisis

sont généralement introduits clandestinement via les frontières ou les ports, échappant ainsi aux contrôles douaniers. La contrebande de ces produits constitue un défi majeur pour les autorités, qui doivent redoubler d'efforts pour limiter leur entrée sur le marché national.

Prévention et responsabilité partagée

Face à ces dangers, les autorités algériennes, notamment le ministère de la Santé et les services de la Protection civile, intensifient chaque année leurs campagnes de prévention pour informer et sensibiliser le public. Des actions éducatives dans les écoles, des messages dans les médias, et des patrouilles pour confisquer les produits pyrotechniques illégaux sont autant de mesures mises en place pour réduire les accidents. Le but est de responsabiliser les parents et d'encourager la vigilance, en particulier pendant les périodes festives comme le Mawlid. Cependant, les efforts des autorités ne suffisent pas si la société elle-même ne prend pas conscience des dangers. Il est essentiel que les parents interdisent à leurs enfants l'utilisation de ces produits, qu'ils les surveillent de près et qu'ils expliquent les risques associés. De plus, les citoyens doivent coopérer avec les forces de l'ordre pour dénoncer la vente illégale de produits pyrotechniques, qui circulent souvent sur le marché noir malgré les interdictions légales. Il faut toujours se rappeler que les produits pyrotechniques, bien qu'amusants en apparence, représentent une véritable menace pour la sécurité et la santé publique, en particulier pour les enfants et les adolescents. Les incendies, la pollution sonore et les blessures graves qu'ils causent chaque année démontrent l'urgence de réagir à cette problématique. Pour garantir des festivités du Mawlid plus sûres, il est crucial que chacun prenne ses responsabilités, des autorités aux parents, afin d'éviter que le jeu ne se transforme en tragédie.



FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE D'ALEXANDRIE

La pièce « Casette » le porte-étendard de l'Algérie

La pièce « Casette » au Festival international du théâtre d'Alexandrie, prévu en Égypte du 20 au 26 septembre 2024, sera le porte-étendard de l'Algérie. Cette production, réalisée par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, s'inspire de la célèbre œuvre syrienne « Le voyage de Handala, de l'inattention à la vigilance », écrite par Saâdallah Wannous, et promet une vision moderne et audacieuse.

Lors d'une conférence de presse tenue à la maison de la culture Abdelmajid Chafaï de Guelma, le metteur en scène Fakhreddine Lounis a dévoilé les détails de cette réinterprétation. L'intrigue de « Casette » suit l'histoire d'El Hadi, un homme déstabilisé par une société à laquelle il n'arrive pas à s'intégrer. Après une période d'incarcération dont il ignore les raisons, il se lance dans une quête pour comprendre ce qui l'a conduit en prison. Fakhreddine Lounis, diplômé de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) de Bordj El Kiffan, a relevé le défi de revisiter une pièce ayant connu de nombreuses adaptations depuis sa création en 1978. Il a mis l'accent sur le caractère « jeune et novateur » de sa version, présentée en 2023, et sélectionnée parmi 205 productions mondiales pour le festival d'Alexandrie. Pour enrichir cette nouvelle approche, il a intégré des éléments de musique rap, apportant une touche moderne qui fait écho aux préoccupations de la jeunesse. L'œuvre, interprétée par sept comédiens talentueux de Guelma, conserve un engagement profond en faveur de la cause palestinienne, un thème cher à l'original. Moufida Addas, figure du théâtre et responsable de la délégation du Théâtre régional de Guelma, a confirmé que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer le bon déroulement du voyage en Égypte. Le



départ pour Alexandrie est prévu le 18 septembre. Elle a salué le soutien important du ministère de la Culture et des Arts, de la wilaya de Guelma ainsi que des sponsors,

qui ont contribué à l'organisation logistique et au transport de la délégation. Cette participation algérienne au festival représente une véritable fierté pour le Théâtre ré-

gional Mahmoud-Triki et une belle opportunité de promouvoir l'art dramatique algérien sur la scène internationale.

R.C

Les Journées «Cirta» Un voyage à travers le 7^e art

L'Association «Ibdaâ» pour l'art et la culture de Constantine a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les Journées «Cirta» du court métrage, qui se tiendront à Constantine du 23 au 26 octobre prochain. Dans un communiqué publié sur leur page Facebook, les organisateurs ont souligné que cet événement a pour objectif de promouvoir le développement des arts et techniques du court métrage. Il vise également à encourager les jeunes passionnés de cinéma à mettre en valeur leur travail et à se former dans le domaine du 7^e art. En plus de cela, l'événement aspire à faire découvrir le cinéma au grand public, à promouvoir le dialogue interculturel et à valoriser la culture du tourisme à travers le cinéma. Le concours est ouvert à tous les réalisateurs et producteurs algériens, qu'ils soient issus d'un cadre institutionnel ou qu'ils participent à titre individuel. Chaque participant peut soumettre un seul film, d'une durée maximale de 30 minutes, produit entre 2022 et 2024. Il est impératif que les films soumis n'aient pas été diffusés sur une chaîne de télévision.

Voix mythique de Dark Vador et Mufasa

James Earl Jones décède à l'âge de 93 ans

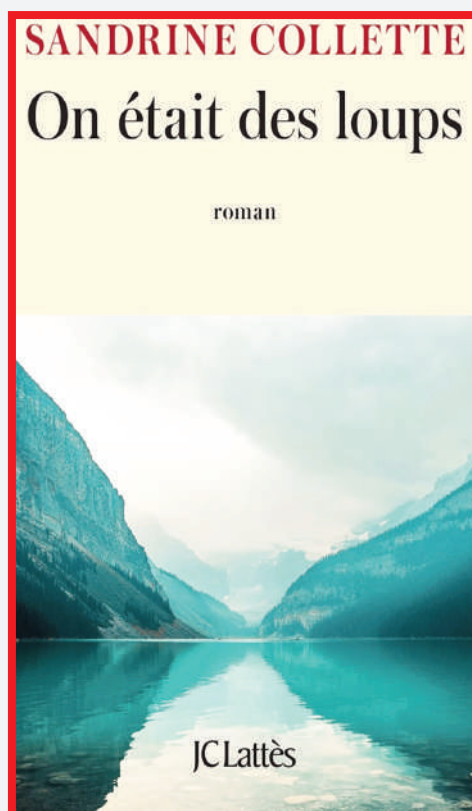


L'acteur américain James Earl Jones, connu pour avoir prêté sa voix à Dark Vador et pour sa carrière prolifique au théâtre comme au cinéma, est mort lundi 9 septembre 2024 à l'âge de 93 ans. Outre le mythique méchant de la saga "Star Wars", le comédien avait également doublé Mufasa dans le dessin animé "Le Roi Lion". "Repose en paix papa", a réagi sur X l'acteur Mark Hamill, qui interprétait Luke Skywalker dans l'opéra intergalactique de George Lucas. La voix sépulcrale de Dark Vador, et son fameux "je suis ton père", lancé à Luke lors d'un combat au sabre laser, ont marqué des millions d'amateurs de cinéma. Au départ, James Earl Jones avait refusé que son nom apparaisse au générique du film, par respect pour l'acteur britannique David Prowse, qui incarnait Vador à l'écran. En plus de 60 ans de carrière, James Earl Jones s'est établi comme l'un des acteurs afro-américains pionniers de sa génération, après avoir vaincu un bégaînement qui l'a lourdement handicapé pendant l'enfance.

A LIRE « ON ÉTAIT DES LOUPS » DE SANDRINE COLLETTE

Un huis clos en pleine nature

Sandrine Collette, auteure renommée dans le domaine du roman noir et du thriller psychologique, nous plonge dans une œuvre poignante avec *On était des loups*. Ce roman résonne avec une profondeur humaine et un questionnement moral troublant, mêlant la nature sauvage et la complexité des relations humaines. C'est une histoire de survie, de violence et de rédemption qui pousse le lecteur à réfléchir sur l'instinct animal qui sommeille en nous et sur la fragile frontière entre civilisation et barbarie. Le protagoniste du roman, Liam, vit dans une nature brute, loin de toute société organisée. Isolé avec sa femme et son fils, il se fonde dans un monde presque primitif où les lois de la nature dominent. Cette vie sauvage lui offre une liberté absolue, mais également une brutalité qu'il semble accepter, voire embrasser. Le cadre naturel joue un rôle crucial dans le roman, devenant presque un personnage à part entière. La forêt, les montagnes, et les animaux sauvages ne sont pas de simples décors, mais une partie intégrante du récit, reflétant les luttes internes de Liam. L'histoire débute avec un événement tragique : la mort violente de sa femme. Ce décès plonge Liam dans une spirale de questionnements, non seulement sur sa relation avec elle, mais aussi sur son rôle de père. Ce drame crée une rupture dans son quotidien et l'oblige à prendre en charge son fils Aru, un enfant qu'il connaît à peine. Liam est un personnage tourmenté, façonné par la rudesse de la nature et ses propres choix de vie. Son évolution est au cœur du récit. Dès les premières pages, on ressent sa dureté, presque inhumaine, et son détachement émotionnel face à son fils et à la mort de sa femme. Il envisage même d'abandonner son



enfant. Cependant, au fur et à mesure que le roman progresse, une transformation subtile s'opère en lui. Les instincts de survie cèdent peu à peu la place à des sentiments plus nuancés, et Liam se retrouve face à un dilemme moral : fuir ses responsabilités ou apprendre à aimer cet enfant qu'il n'a jamais voulu. Le roman explore ainsi la paternité sous un angle inhabituel. Liam n'est pas un père aimant au départ, il est plutôt

un homme en fuite, cherchant à échapper à ses responsabilités. Mais la relation qu'il développe avec son fils devient le cœur battant du récit, offrant des moments de tendresse inattendus, et révélant une vulnérabilité chez Liam qu'il avait longtemps refoulée. À travers «*On était des loups*», Collette questionne l'instinct de l'homme moderne face à la nature sauvage. Liam est-il plus proche du loup que de l'homme civilisé ? Ses actions brutales, sa difficulté à établir des relations humaines et son rejet des normes sociétales semblent indiquer une nature animale, mais il porte en lui des germes d'humanité. Le contact avec son fils Aru l'oblige à redéfinir ce qu'il est et ce qu'il souhaite devenir. La violence omniprésente dans sa vie n'est pas seulement physique, elle est aussi émotionnelle. Le titre du roman, «*On était des loups*», résonne ici comme un symbole de cette dualité. Le loup, cet animal à la fois sauvage et familial, représente les pulsions profondes de l'homme, mais aussi sa capacité à protéger et à aimer. Sandrine Collette ne nous offre pas une vision manichéenne de son personnage, mais plutôt un homme en constante évolution, qui oscille entre ses instincts primaires et son désir de rédemption. L'écriture de Sandrine Collette est marquée par une sobriété frappante. Le style est direct, sans fioritures, à l'image de la nature rude qui entoure les personnages. Cette simplicité confère au texte une force brute, rendant chaque scène plus intense, plus viscérale. Les dialogues sont rares, mais lorsqu'ils apparaissent, ils sont lourds de sens. La tension narrative est palpable tout au long du roman, renforcée par le rythme lent et implacable de la narration.

R.C

RÉFORMES DU SECTEUR BANCAIRE

Un levier essentiel pour la croissance économique

Le secteur bancaire en Algérie est au cœur des réformes nécessaires pour soutenir le développement économique du pays. Le financement de l'économie et la modernisation des institutions financières sont des priorités, et les changements à venir dans ce domaine promettent d'avoir un impact significatif sur la croissance nationale.



En effet, pour accompagner cette dynamique, plusieurs actions sont impératives. Parmi elles, le renforcement des fonds propres des banques publiques, l'amélioration de la gouvernance bancaire, et l'activation du marché boursier sont essentielles. L'un des premiers impératifs pour renforcer le financement de l'économie algérienne est le renforcement des fonds propres des banques publiques. Nouioua Amar, enseignant à l'Université de Batna, souligne l'importance d'une meilleure capitalisation des banques pour leur permettre de financer les projets à grande échelle tout en évitant la dilapidation des deniers publics. Cette capitalisation passe par une introduction en Bourse d'une partie de leur capital. À cet égard, le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a déjà fait un pas en avant en introduisant 30 % de son capital en Bourse, et la Banque de Développement Local (BDL) est attendue pour suivre le même chemin. L'introduction en Bourse permet aux banques publiques d'accroître leur transparence, d'attirer des investisseurs et de diversifier leurs sources de financement. Elle est également perçue comme une garantie de bonne gouvernance, limitant les risques de gestion hasardeuse. Cependant, malgré les avantages évidents, cette démarche n'attire pas suffisamment les entreprises publiques ou privées. Cela peut être attribué à une méconnaissance du marché boursier et des bénéfices qu'il peut apporter, ainsi qu'à un fort attachement au modèle traditionnel de financement par le crédit bancaire.

Les freins à l'introduction en Bourse

L'absence d'intérêt pour l'introduction en Bourse par les entreprises algériennes repose sur plusieurs facteurs structurels. Selon Rachid Lalali, uni-

versitaire à Béjaïa, l'une des principales raisons est le manque de culture boursière parmi les chefs d'entreprise. En effet, bon nombre d'entre eux restent attachés au modèle classique de crédit bancaire, sous-estimant les avantages d'une levée de fonds par le biais du marché boursier. D'autres raisons incluent l'inadéquation des mécanismes de gouvernance dans les entreprises et l'absence de stratégie à long terme. Lalali souligne que, selon une enquête menée auprès de 80 entreprises algériennes, beaucoup de dirigeants hésitent à s'engager en Bourse en raison du manque de confiance dans le système financier, de la nature rentière de l'économie algérienne, et de la dégradation du climat des affaires. En conséquence, ces chefs d'entreprise restent réticents à l'idée d'ouvrir leur capital à travers la Bourse. Pour surmonter ces obstacles, il est essentiel de renforcer la confiance des acteurs économiques dans les marchés financiers, et d'améliorer la transparence ainsi que les mécanismes de gouvernance au sein des entreprises. Cela ne peut se faire qu'à travers une série de réformes structurelles destinées à encourager la participation des entreprises et à dynamiser le marché boursier.

Optimisation de la



gouvernance des banques publiques

Une autre réforme clé concerne l'amélioration de la gouvernance des banques publiques. Selon le ministre des Finances, Laziz Faïd, la gouvernance actuelle souffre de certaines lacunes, notamment un bicéphalisme de gestion qui complique la prise de décision et nuit à l'efficacité des opérations bancaires. Le ministre a souligné l'importance de réviser ce mode de gestion et de procéder à des changements méthodologiques, en fonction des résultats d'évaluations en cours, pour optimiser la gestion des banques publiques. L'amélioration de la gouvernance bancaire est cruciale pour assurer une meilleure gestion des ressources et prévenir les pratiques de gestion risquées, telles que la distribution imprudente de crédits. Cela passe également par la mise en place de mécanismes de contrôle plus rigoureux pour garantir que les décisions financières prises sont conformes aux intérêts à long terme de l'économie nationale. L'une des problématiques soulevées par Nouioua Amar est l'importance de renforcer les ressources longues pour permettre aux banques de financer des projets sur des durées plus longues. Cela nécessite d'accroître les dépôts à long terme, ce qui pourrait être encouragé par une

meilleure promotion de l'épargne à long terme. En effet, le coefficient de transformation des banques — le rapport entre les fonds propres et les ressources permanentes — doit être amélioré pour permettre une meilleure allocation des ressources et garantir la stabilité des institutions financières. Pour ce faire, Nouioua suggère que le Trésor mette en place des instruments pour acheminer une partie des ressources vers le financement des entreprises, notamment via la création d'un fonds d'investissement géré par des professionnels. Ce fonds pourrait diversifier les sources de financement pour les entreprises, réduisant ainsi leur dépendance vis-à-vis des banques.

Le rôle des produits financiers alternatifs

Enfin, il est crucial que le système bancaire s'ouvre à de nouveaux produits financiers conformes à la charia islamique. Le développement de la finance islamique en Algérie pourrait attirer une nouvelle base d'épargnants et d'investisseurs, contribuant ainsi à diversifier le marché et à renforcer le financement de l'économie. Ce secteur est en pleine croissance à l'échelle mondiale, et son intégration dans le système financier algérien pourrait aider à attirer des capitaux supplémentaires, tout en respectant les convictions religieuses d'une partie de la population. En somme, les réformes du secteur bancaire en Algérie représentent un enjeu majeur pour le développement économique futur du pays. Le renforcement des fonds propres des banques publiques, la dynamisation du marché boursier, et l'amélioration de la gouvernance bancaire sont autant de leviers qui permettront à l'Algérie de diversifier ses sources de financement et d'accompagner sa croissance économique.

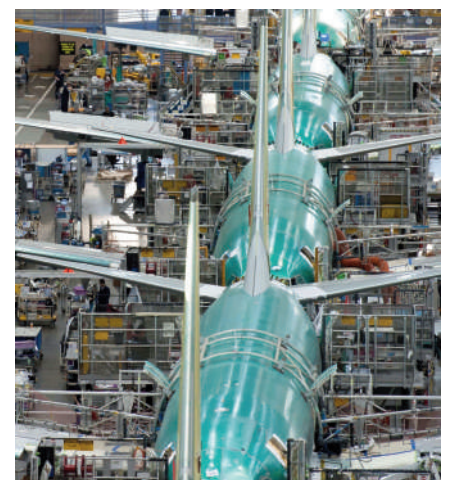
R.E

Depuis sa création en 1964 La BAD a financé plus de 6000 projets



Le groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a financé 6.575 projets sur le continent africain depuis sa création, devenant le premier partenaire de développement de l'Afrique, a affirmé son président Akinwumi Adesina. M. Adesina s'exprimait lors de la cérémonie de lancement officiel des festivités marquant le 60ème anniversaire de l'institution panafricaine organisée à Abidjan (Côte d'Ivoire) qui abrite le siège de l'institution. A cette occasion, M. Adesina a indiqué que la BAD depuis sa création le 10 septembre 1964 a soutenu plus de 6.575 projets sur le continent africain, notamment des projets d'infrastructures essentielles ayant contribué à améliorer les conditions de vie de millions d'Africains. "Au cours des neuf dernières années, nous avons consacré plus de 55 milliards de dollars au soutien des infrastructures, de l'énergie aux routes, corridors, ports maritimes, aéroports, chemins de fer, infrastructures numériques, eau et assainissement. Aujourd'hui, la banque est le plus grand bailleur de fonds multilatéral pour les infrastructures en Afrique", a-t-il encore souligné. M. Adesina a fait savoir également qu'au cours des huit dernières années, les actions menées par la BAD ont eu un impact sur la vie de plus de 400 millions de personnes à travers l'Afrique. Dans ce cadre, il a relevé que 52 % des Africains avaient désormais accès à l'électricité, contre 25 % en 2016 et que l'initiative "Desert to Power", dotée de 20 milliards de dollars dans la région du Sahel, contribuerait à fournir 10.000 mégawatts d'électricité à 250 millions de personnes vivant dans les onze pays sahéliens concernés.

Etats-Unis Les salariés de Boeing votent la grève à une écrasante majorité



Nouvelle difficulté pour l'avionneur américain dans une situation déjà difficile. Les salariés de Boeing de la région de Seattle, dans le nord-ouest des Etats-Unis, ont voté à une très large majorité en faveur d'une grève dès vendredi 13 septembre, rejetant la nouvelle convention proposée par leur entreprise, a annoncé leur syndicat. Les travailleurs ont rejeté la convention à 94,6 % et voté jeudi soir la grève à 96 %, a précisé Jon Holden, président du syndicat des machinistes IAM-District 751, qui représente environ 33 000 travailleurs dans le nord-est du Pacifique. La grève entraînera la fermeture de deux grandes usines d'assemblage dans la région de Puget Sound. Elle va paralyser la production du 737, du 777 et du 767 cargo, dont les livraisons cumulent déjà les retards. Une situation d'autant plus problématique que l'avionneur encaisse la plus grosse partie du paiement (environ 60 %) à la remise des avions.

Bechar Évacuation de 260 familles des zones inondables



Quelque 260 familles ont été évacuées des zones inondables de la wilaya de Bechar, comme mesure préventive des risques de crues et d'inondations, a-t-on appris jeudi dernier auprès des services de la wilaya. Cette mesure a concerné 60 familles dans la localité de Djorf El-Barda, située à proximité du lit de oued Guir, actuellement en crue, dans la commune d'Abadla (88 km Sud de Bechar), et 100 autres familles habitant l'ancien ksar du chef-lieu de la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km Nord de Bechar), a indiqué le wali de Bechar, Mohamed Said Benkamou. Au chef-lieu de la commune de Bechar, 100 familles ont été également évacuées vers des espaces d'accueil, et ce dans le cadre des mesures préventives contre les inondations, a-t-il ajouté. Cette décision d'évacuation des familles, dont les habitations sont situées à proximité des zones inondables, et qui a été prise par le Comité local de crise, s'inscrit dans le cadre des mesures sécuritaires et de prise en charge des citoyens, a-t-il souligné.

Médéa La BNA ouvre une agence dédiée à la finance islamique

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a procédé, jeudi dernier, à l'ouverture d'une nouvelle agence dédiée exclusivement à la finance islamique, indique un communiqué de la banque.

L'agence "Médéa 1281", située à la route d'Alger, Cité 20 août, Bloc A, N01, est dotée de "l'ensemble des commodités et des moyens techniques et humains nécessaires à son fonctionnement", souligne le communiqué, ce qui permet de "réservier un accueil et des prestations de qualité aux clients de la banque".

Avec l'inauguration de cette nouvelle agence, le réseau de la finance islamique de la BNA compte désormais 14 agences dédiées et 107 guichets, portant le total des représentations à 121. En quête d'extension de son réseau de finance islamique, la BNA rappelle dans son communiqué que l'ouverture de cette nouvelle structure confirme son "engagement à faire de cette finance et de son réseau un levier de rapprochement de sa clientèle, toutes catégories confondues". Cette action s'inscrit, selon la même source, dans un objectif plus large et plus stratégique, à savoir "l'accélération de la bancarisation et de l'inclusion financière, conformément aux orientations des plus hautes autorités du pays".

Khenchela 8 nouveaux centres de stockage de céréales

Abdelouahab Boudib, directeur des équipements publics, structure chargée du suivi de la réalisation de ces centres, a précisé que ces 8 centres de stockage seront lancés en travaux « au cours du dernier trimestre 2024 » dans les communes d'Ensigna, d'El Mahmel, d'Ouled Rechache, de Babar, d'Ain Touila, de M'Toussa, de Tamza et de Remila, tandis que les entreprises de réalisation ayant été « désignées mardi dernier ».

Le même responsable a ajouté que le délai imparti à la construction de ces centres de proximité qui ont nécessité un investissement public de 1,925 milliard de dinars, est de « 10 mois ».

La capacité totale des 8 centres est estimée à 400.000 quintaux, ce qui contribuera à augmenter la capacité de stockage des céréales dans la wilaya, en plus de faciliter la collecte et le dépôt des récoltes des agriculteurs. Pour rappel, la wilaya de Khenchela compte actuellement 11 points de collecte et de stockage de céréales d'une capacité totale de 1,5 million de quintaux.

INTEMPÉRIES À AIN SEFRA (NAÂMA) L'Etat indemnifiera d'urgence tous les dégâts

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, à Naama, que l'Etat prendra en charge, en urgence, toutes les préoccupations des habitants d'Ain Sefra dans la même wilaya, et indemnifiera tous les sinistrés suite aux fortes pluies et inondations.

M. Merad, accompagné du ministre de l'Hydraulique Taha Derbal, a souligné, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite aux quartiers du centre-ville d'Ain Sefra touchés par les inondations suite à la crue de Oued El Bridj qui la traverse, qu'il a été dépêché à la wilaya par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour s'enquérir de la situation des habitants sinistrés de la région et les rassurer que l'Etat est à leur côté et ne ménagera aucun effort pour dédommager toutes les pertes matérielles causées par les intempéries. Il a assuré que l'opération de prise en charge sera rapide et générale et sera déclenchée juste après le recensement et l'évaluation des pertes par des commissions spécialisées.

M. Merad a rappelé, dans ce sillage, que la prévention contre les risques d'inondations, nécessite une action d'anticipation et une coordination entre les services et les secouristes, à travers une bonne préparation pour faire face à ces phénomènes résultant des effets du changement climatique.

Le ministre a aussi indiqué que le recensement précis des citoyens touchés et des pertes se poursuit et sera achevé "prochainement" afin de remédier à tous les dommages qui ont affecté les maisons des citoyens, le réseau routier et les infrastructures de base, et entamer en urgence les travaux de réparation.

M. Merad a également salué, en cette occasion, le grand élan de solidarité avec les fa-



milles sinistrées de la ville d'Ain Sefra, affiché par les habitants de la région et la société civile, qui ont participé activement pour dégager la boue et les effets des inondations, valorisant les équipements et les moyens mobilisés par la protection civile et d'autres institutions pour évacuer les eaux et nettoyer les rues. De son côté, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a indiqué qu'un comité spécialisé sera dépêché sur les lieux pour réaliser une étude sur les régions les plus exposées au risque d'inondation dans la wilaya,

dont celles qui se trouvent aux abords de Oued Ain Sefra, pour la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux pluviales, en plus d'une étude sur la possibilité de réaliser des retenues pour l'exploitation des eaux superficielles. Dans le même contexte, le wali de Naama, Lounes Bouzegza, a annoncé l'attribution d'une première enveloppe financière de 900 millions de dinars pour le lancement, une fois les études et fiches techniques nécessaires prêtes, d'une opération de réhabilitation globale des rues de la ville d'Ain Sefra.

TISSEMSILT

Entrée en exploitation d'une station de traitement des lixiviats

Une station de traitement des lixiviats a été mise en service au niveau du Centre d'enfouissement technique (CET) de Tissemsilt, a-t-on appris du directeur intérimaire de l'Environnement de la wilaya, Djilali Berber.

M. Berber a indiqué que la réalisation de la station a été financée par le ministère de tutelle dans le cadre des projets centralisés, précisant qu'une enveloppe budgétaire estimée à plus de 190 millions de dinars a été débloquée. Le responsable a ajouté que la station est composée de deux bassins d'une capacité respective de 300 mètres cubes et 600 mètres cubes, d'un laboratoire d'analyse, d'une pompe, d'un groupe électrogène, en plus d'un magasin de stockage des produits chimiques. M. Berber a fait savoir que la station per-



mettra d'empêcher l'infiltration du liquide provenant des déchets ménagers dans les

eaux souterraines et de protéger la santé publique et l'environnement, expliquant que les eaux récupérées du traitement des lixiviats peuvent être destinées à l'irrigation des périmètres agricoles, l'arrosage des plantes et le nettoyage des équipements entre autres. Le responsable a, par ailleurs, signalé qu'une enveloppe financière de plus de 500 millions de dinars a été allouée par le Fonds nationale de l'environnement et du littoral, relevant de la tutelle du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, destinée à l'éradication des décharges sauvages et leur remplacement par des décharges publiques contrôlées prévues au niveau des communes de Tissemsilt-ville, Boucaïd, Lazharria et Larabâa.

MONTÉE DES EAUX DANS LE SUD DU PAYS

Plusieurs routes coupées à la circulation

Plusieurs routes sont coupées à la circulation dans les wilayas d'Illizi, de Tamanrasset et de Djanet, en raison de la montée des eaux suite aux intempéries enregistrées dans certaines régions de l'extrême sud du pays durant ces dernières 48h, ont indiqué, vendredi, les services de la Gendarmerie nationale (GN). Dans ce cadre, la RN3 reliant Illizi à Djanet est coupée à la circulation, précisément au niveau du village de Fadnoun, outre un trafic difficile dû à la montée des eaux de l'oued dans la commune d'Illizi. Dans la wilaya de Tamanrasset, la RN 55A est fermée à la circulation au niveau du village Daghmouni dans la commune d'Abalessa à cause de la montée des eaux et de l'accumulation de boues. Même constat sur la RN55 reliant Djanet à Tamanrasset, précisément au niveau de l'entrée de la commune de Bordj El Haouas, en raison de la montée des eaux.

A cet effet, les services de la Gendarmerie nationale appellent les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance et ne pas s'aventurer sur les routes fermées en raison de la montée des eaux.



TUNISIE

Des femmes pêcheuses combattent les inégalités

Devant la côte plate des îles Kerkennah, en Tunisie, Sara Souissi rame vers le large dans son petit bateau de pêche. Rare femme dans un métier dominé par les hommes, elle combat les stéréotypes de genre et des problèmes environnementaux qui menacent son gagne-pain.

J'adore la mer et j'adore pêcher, c'est pour ça que j'ai persisté, même si la société n'accepte pas tellement qu'une femme pêche", raconte à l'AFP Mme Souissi, 43 ans, qui s'adonne à cette passion depuis l'adolescence. Dans ce secteur essentiel en Tunisie, environ 13% du PIB en incluant l'aquaculture, les femmes jouent "un rôle actif et varié tout au long" de la filière, mais peu reconnu, selon une récente étude de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). S'il n'existe aucune statistique sur leur poids exact sur 44.000 pêcheurs au total en 2023 selon l'Observatoire national de l'Agriculture, 60% des actifs de l'économie informelle du pays sont des femmes. Les pêcheuses "ne sont souvent pas considérées comme de vraies travailleuses" par leurs homologues masculins et ont moins d'accès aux aides, aux formations et aux banques qui les classent comme des "emprunteuses à haut risque", selon la FAO. Celles qui travaillent avec des hommes de leurs familles, en partie à cause d'une législation qui les défavorise en termes de droits à la propriété, sont "perçues comme des aides familiales non rémunérées", selon l'étude. A Raoued, au nord de Tunis, l'association de pêche durable TSSF a animé en juin une formation de femmes aux métiers de la pêche. "L'idée est de créer des ressources supplémentaires (pour les familles, ndr) tout en s'adaptant au contexte de changement climatique, de diminution des ressources marines et de mauvaises pratiques de pêche", explique à l'AFP Ryma Moussaoui, coordinatrice de l'atelier. Mais ce jour-là la majorité des femmes ont surtout pour ambition d'assister les hommes de leur entourage. "Mon mari et mon père sont pêcheurs", explique Safa Ben Khalifa, une participante, pour qui sa principale



contribution consistera à "fabriquer des filets de pêche".

Changement climatique

A l'inverse, Sara Souissi tient à son indépendance et est fière de son apport au foyer qu'elle compose avec son mari, également pêcheur, et leur enfant. Outre les préjugés

sur le genre, elle affronte aussi des défis comme le réchauffement des océans qui frappe de plein fouet son archipel, à 300 km au sud de Tunis. En août, la Méditerranée a battu des records de températures avec 28,9 degrés de moyenne quotidienne, rendant ses eaux inhabitables pour certaines espèces.

Sur les 1.300 km de côtes tunisiennes, la pression sur la faune est aggravée par la surpêche et des méthodes non durables comme les casiers en plastique servant à piéger les poissons ou les chaluts pélagiques qui ratissent les fonds marins et arrachent les herbiers, nid et vivier des poissons. "Ils ne res-

pectent pas les règles, ils attrapent tout ce qu'ils peuvent, même en dehors des périodes de pêche" autorisées, déplore, casquette blanche sur la tête, Mme Souissi, à propos de certains de ses collègues. Autre problème majeur, la pollution. Au sud des Kerkennah, des ramasseuses de palourdes avaient créé en 2017 une association pour développer cette activité à Skhira, dans le Golfe de Gabès, à 350 km au sud de Tunis.

Pas d'autres emplois

L'association avait permis à une quarantaine de femmes "de s'affranchir des intermédiaires" par lesquels elles passaient pour exporter vers l'Europe, ne récupérant qu'un dixième du prix de vente final, explique à l'AFP Houda Mansour, sa présidente. Mais en 2020, face à une baisse des populations de ce fruit de mer, décimées par la pollution et le réchauffement climatique, le gouvernement a interdit la collecte et l'association a fermé ses portes. "Elles n'ont pas de diplôme et ne peuvent pas trouver d'autres emplois", souligne Mme Mansour, elle-même reconverte dans la pâtisserie. Les palourdes ne sont pas la seule espèce à pâtir des eaux polluées et en surchauffe du Golfe de Gabès "devenues défavorables à la vie des poissons", selon Emna Benkahla, chercheuse à l'Université El Manar à Tunis. Pour la chercheuse, il faut oeuvrer à une pêche plus durable car la diminution généralisée des ressources halieutiques va "sans nul doute aggraver le chômage". Avec sa barque sans moteur et ses filets de petite taille, Mme Souissi fait figure de pionnière et n'envisage pas de renoncer à son métier : "Pour rester à la maison et faire le ménage ? Pas question, je veux continuer à pêcher".

PRÉSIDENTIELLE TUNISIENNE

Coup d'envoi de la campagne électorale

Le coup d'envoi de la campagne électorale organisée en vue de la présidentielle 2024 a été donné, hier, à minuit, en Tunisie, deux jours après le démarrage de la campagne à l'étranger. Trois candidats sont en lice pour la présidentielle du 6 octobre. Il s'agit de Ayachi Zammel, secrétaire général du Mouvement "Azimoun", Zouheir Maghzaoui, secrétaire général du Mouvement "Echaab" et le président sortant Kaïs Saïed, qui brigue un nouveau mandat. La campagne électorale prendra fin le vendredi 4 octobre à minuit et sera suivie du silence électoral, période durant laquelle toute forme de propagande politique sera interdite. La loi électorale dispose que la campagne électorale dure vingt-et-un (21) jours, que ce soit en Tunisie ou à l'étranger. Trois semaines au cours desquelles les candidats pourront présenter leur programme politique et aller à la rencontre des électeurs. Pendant la campagne, mille agents recrutés à cet effet seront sur le terrain pour effectuer le contrôle des activités des candidats et faire respecter les règles inhérentes à la propagande électorale, a indiqué Najla Abrougui, membre de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie), dans une déclaration à l'agence TAP. Des règles qui seront en vigueur jusqu'à la clôture de la campagne. Parmi ces agents, a-t-elle précisé, 600 sont assermentés et exercent les missions de police judiciaire. Ils ont été formés à cet effet et seront chargés de dresser des procès-verbaux et de les transmettre à



l'Instance électorale en cas d'observation d'irrégularités. Dans l'exercice de leur mission, a-t-elle ajouté, ils seront aidés par des coordinateurs locaux. Ces derniers, contrairement aux contrôleurs assermentés, ne bénéficient pas du statut d'agent de police judiciaire, a-t-elle dit. D'autre part, l'unité de monitoring relevant de l'Isie, chargée d'observer les règles de la campagne fixés par la législation électorale, aura pour mission de relever "toutes les infractions et crimes électoraux commis pendant la campagne

sur les sites électroniques et le web. Dans cette unité, quatre cellules sont actives. La première est chargée du monitoring des médias audiovisuels, la deuxième de la presse écrite, la troisième de l'espace public y compris les réseaux sociaux en ligne. Ce centre comprend quatre cellules : la première est consacrée aux médias audiovisuels, la deuxième aux médias écrits, la troisième aux médias électroniques, et la quatrième observe l'espace public, y compris les réseaux sociaux.

Représentée par le ministre de la Défense
La Mauritanie participe au 11e Forum Xiangshan de Pékin

Le ministre mauritanien de la Défense, des retraités et des enfants des martyrs, Hanena Ould Sidi, a participé, à l'invitation de son homologue chinois, à la 11e édition du Forum Xiangshan de Pékin, qui se tient du 12 au 14 septembre dans la capitale chinoise. En marge de sa participation au forum de cette année, dont le thème est « Construire la paix pour un avenir partagé », le ministre a eu un entretien avec le ministre chinois de la Défense, le général Dong Jun. Au cours de cette rencontre, les deux ministres ont discuté de la coopération militaire existante entre les deux pays et des moyens de la renforcer et de la développer, et ont signé un mémorandum d'entente. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Mauritanie accrédité auprès de la République populaire de Chine, SEM. Mohamed Abdallah Ould Boukhary, du colonel Sidi Mohamed Hamadi, directeur des relations extérieures au ministère, du colonel Sidi Ould Asry, attaché militaire mauritanien en Chine, et du lieutenant-colonel Sidi Etmene Cheikhna, chef du département des études et de la planification au ministère.

ATTAQUES CONTRE LES EMPLOYÉS DE L'UNRWA À GHAZA

Le Conseil de sécurité se réunit à la demande de l'Algérie

Le Conseil de sécurité des Nations unies a examiné, jeudi dernier, à la demande de l'Algérie, les deux attaques aériennes menées, mercredi, par l'entité sioniste contre une école dans le camp de réfugiés de Nusseirat à Gaza, faisant 18 morts, dont des femmes, des enfants et six membres de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

Cela porte à plus de 220 le nombre de victimes parmi les employés de l'agence depuis le début de l'agression sioniste actuelle contre le peuple palestinien. La demande de l'Algérie pour cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une vague de condamnation internationale suite à ces attaques. De nombreux pays et organisations ont rapidement condamné l'attaque sioniste délibérée contre les centres d'accueil, considérée comme un crime de guerre. Selon le droit international, les infrastructures humanitaires et les travailleurs humanitaires bénéficiant d'une protection spéciale. Face à la montée des critiques internationales contre les crimes commis par l'entité sioniste, cette dernière tente de « justifier » les crimes par le mensonge selon lequel des membres de la résistance palestinienne se trouvaient dans l'école. Ces mensonges sont utilisés par l'occupant chaque fois que la pression internationale augmente, dans une tentative d'échapper aux demandes continues de mettre fin à son impunité et de traduire en justice les responsables de ces crimes devant les instances compétentes. Le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU a publié une déclaration condamnant la mort de ces innocents et appelant à une enquête approfondie pour situer les responsabilités des coupables. Il a également renouvelé l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu immédiat.



Marquant la fin de la transition Le Soudan du Sud reporte ses élections à fin 2026

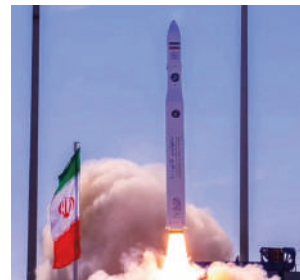
Le Soudan du Sud a annoncé un nouveau report, de deux ans, des premières élections de sa jeune histoire, censées mettre fin à la période de transition prévue par l'accord de paix de 2018. Le président Salva Kiir a annoncé une extension de deux ans de la période de transition ainsi que le report au 22 décembre 2026 des élections, prévues initialement pour décembre 2024, a indiqué sur sa page Facebook le gouvernement de ce pays indépendant depuis 2011. L'accord de paix qui a mis fin en 2018 à cinq ans d'une guerre civile meurtrière (400.000 morts et des millions de déplacés) a instauré le principe d'un gouvernement d'union nationale intégrant les deux rivaux qui ont mis le pays à feu et à sang, Salva Kiir et Riek Machar, respectivement aux postes de président et premier vice-président. Formé en février 2020, ce gouvernement avait pour mission de mettre en application l'accord et de mener à bien une transition s'achevant par des élections. Son mandat initial était de trente mois. Le gouvernement a plusieurs fois repoussé la fin de cette période de transition. La dernière extension fixait son échéance à février 2025, après des élections en décembre 2024.

Aérospatiale L'Iran lance avec succès un nouveau satellite de recherche

L'Iran a lancé hier un nouveau satellite de recherche, Chamran-1, mis en orbite avec succès par le lanceur Ghaem-100, a indiqué la télévision d'Etat.

L'appareil pèse environ 60 kg et a été conçu et construit par les Industries iraniennes de l'électronique, a précisé la télévision d'Etat. Chamran-1 a pour mission de tester des systèmes matériels et logiciels utilisés pour les manœuvres orbitales à haute altitude, selon la même source.

Fin février, l'Iran a lancé un satellite d'imagerie et de télédétection baptisé Pars-1 depuis la base de lancement russe de Vostochny. Et en janvier, l'Iran annonçait le lancement pour la première fois simultanément de trois satellites mis en orbite, une semaine après celui du satellite de recherche Soraya, transporté par la même fusée Ghaem-100.



Sud du Liban L'entité sioniste poursuit son agression

L'entité sioniste a bombardé, vendredi à l'aube, divers villages et villes du sud du Liban, rapporte l'agence de presse libanaise (ANI), reprise par des médias. Cette source a indiqué qu'un avion sioniste a lancé deux raids sur la ville de Bint Jbeil, dans le sud du pays, le 1er visant une maison dans le quartier d'Al Awaini et le second la région d'Al Wadi. Selon l'ANI, les équipes d'ambulances et de la Protection civile se sont rendues dans la ville de Bint Jbeil. Ce bombardement aérien a été précédé par l'artillerie sioniste visant de nuit les abords de la ville de Maroun Al Ras, faisant deux blessés, selon le ministère libanais de la Santé. Ce département a annoncé, plutôt jeudi, que trois personnes, dont un enfant, avaient été tuées et trois autres blessées dans une frappe sioniste contre le village de Kfarjouz, près de la ville de Nabatieh au sud du pays, selon le ministère. L'ANI rapporte que l'attaque avait ciblé « deux motos sur la route Nabatieh-Kfarjouz ». L'agence de presse ajoute qu'une « voiture qui passait par là » avait également été touchée.

Bou Habib affirme qu'il n'y a pas de sécurité sans la fin de l'occupation

Le ministre libanais des Affaires étrangères, Abdallah Bou Habib, a déclaré, jeudi dernier, qu'il n'y a pas de sécurité sans la fin de l'occupation sioniste comme condition préalable nécessaire à l'instaura-



tion d'une paix durable. Lors d'une rencontre à Beyrouth avec le vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, le chef de la diplomatie libanaise a, en outre, souligné l'engagement du Liban en faveur de la mise en œuvre complète de la résolution n° 1 du Conseil de sécurité.

Pour sa part, Borrell a affirmé que l'Union européenne (UE) était aux côtés du peuple libanais pour l'aider à surmonter les menaces et les défis. Il a déclaré que la pleine mise en œuvre de la résolution n°

1701 du Conseil de sécurité doit ouvrir la voie à un règlement global, comprenant la démarcation des frontières terrestres. Le responsable de la politique étrangère de l'UE a également souligné, lors de cette rencontre, la nécessité pour le Liban de jouer son rôle dans tout règlement régional. Il a insisté sur « l'importance de restaurer les institutions nationales libanaises, y compris la présidence de la République et du Conseil des ministres », afin que le pays de Cèdre puisse défendre ses intérêts sur la scène internationale.

AFRIQUE

600 millions de dollars pour la lutte contre la MPOX



Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) est en mesure de lever 600 millions de dollars pour lutter contre une épidémie de mpx en pleine expansion sur le continent, a déclaré le directeur de l'agence. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré le virus Mpx comme une urgence sanitaire mondiale à la mi-août, après qu'une nouvelle souche a commencé à se propager de la République démocratique du Congo (RDC) aux pays voisins. « Si vous voulez savoir si je suis sûr que nous pouvons réunir les 600 millions de dollars, je peux dire oui sans hésiter », a déclaré Jean Kaseya, directeur général d'Africa CDC, aux journalistes. Kaseya a déclaré que le financement pourrait provenir des pays de l'Union africaine, des partenaires de développement, des organisations philanthropiques et du secteur privé. L'Afrique a enregistré plus de 26 000 cas suspects de MPOX, dont 724 décès jusqu'à présent cette année, selon les données du CDC Afrique. En République démocratique du Congo (RDC), les enfants de moins de 15 ans représentent environ 60% des cas suspects et 80% des décès cette année, a indiqué le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans un communiqué jeudi.

Russie/Ukraine Moscou et Kiev ont échangé 103 prisonniers chacun

La Russie et l'Ukraine ont procédé à un nouvel échange de prisonniers, libérant chacune 103 personnes, a rapporté hier l'agence de presse russe Interfax, citant le ministère russe de la Défense. Les soldats russes libérés samedi avaient été faits prisonniers dans la région russe de Koursk, a précisé le ministère russe.

« Les combattants libérés se trouvent désormais en Biélorussie, où ils reçoivent l'assistance psychologique et médicale nécessaire et ont également la possibilité de contacter leurs proches. Ils seront ensuite emmenés à Moscou pour y être soignés », a rapporté l'agence russe « RIA-NOVOSTI ». Tôt le matin du 6 août, des unités des forces armées ukrainiennes ont envahi la région de Koursk dans le but de s'emparer du territoire russe. Leur avance fut stoppée par les forces russes.

Syrie Al-Assad charge l'ancien ministre Jalali de former le gouvernement

Le président syrien Bachar al-Assad a promulgué un décret nommant l'ancien ministre des Communications Mohammad Ghazi al-Jalali pour former un nouveau gouvernement, ont rapporté samedi les médias officiels.

Le nouveau cabinet remplacera l'exécutif sortant qui assure une fonction intérimaire depuis les élections parlementaires de la mi-juillet. Al-Jalali a été ministre des Communications de 2014 à 2016. Selon sa biographie publiée par l'agence de presse syrienne (SANA), Jalali avait été ministre adjoint des communications et de la technologie de mai 2008 à août 2014. Il est professeur agrégé et président de l'Université privée syrienne (SPU) depuis septembre 2023.

Présidentielle américaine : le débat Trump-Harris a-t-il changé la donne ?

Les observateurs s'attendaient à un débat marqué par l'agressivité de Donald Trump, habitué de l'exercice, face à une Kamala Harris sur la défensive. Dans les faits, la vice-présidente s'est montrée très pugnace et n'a pas cédé de terrain face aux attaques de son adversaire. Pour autant, ce duel télévisé féroce restera-t-il dans l'histoire comme la soirée où la campagne a basculé ?

Lorsque les deux candidats à la présidence sont entrés dans le studio de télévision où allait se dérouler leur duel, Kamala Harris a immédiatement traversé la scène et tendu la main à Donald Trump pour la lui serrer, exprimant ainsi une confiance en elle qui n'a pas faibli tout au long du débat. Trump, qui a semblé s'enlever de plus en plus au cours de la soirée, est resté fidèle à ses thèmes habituels, dénonçant le « déclin » des États-Unis et rappelant régulièrement que son adversaire était une responsable de premier plan de l'administration Biden, qu'il tenait pour comptable de ce déclin. Les deux candidats ont sans doute gagné des points auprès de leurs partisans respectifs, mais il faudra attendre le dépouillement des bulletins de vote pour savoir s'ils ont réussi à convaincre les électeurs indécis. The Conversation U.S. a demandé à deux universitaires, le sociologue de l'université de Miami Rodney Coates et Lee Banville, qui a été pendant 13 ans journaliste à l'émission PBS NewsHour et est aujourd'hui directeur de l'école de journalisme de l'université du Montana, auteur d'un livre sur les débats présidentiels, d'analyser cette confrontation qui a duré une heure et demie.

« Le peuple américain aspire à mieux »

Rodney Coates, spécialiste des questions raciales à l'université de Miami. « Dès le début du débat, Kamala Harris a clairement exprimé sa vision d'une société plus juste, tout en s'opposant clairement aux opinions de Donald Trump sur l'avortement, l'immigration et le système juridique américain. « Je souhaite élever les gens et non les écraser », a-t-elle déclaré. Ancienne procureure, Harris a plusieurs fois repris les propres mots de Trump pour critiquer le mandat de celui-ci. En réponse, Trump a eu recours à des attaques personnelles, qualifiant Harris de « pire vice-présidente de l'histoire de notre pays » et affirmant qu'elle n'avait pas d'autres idées que celles de son patron, le président Joe Biden. Après avoir laissé passer plusieurs attaques de Trump contre Biden, Harris a fini par répliquer : « Vous ne vous présentez pas contre Joe Biden. Vous vous présentez contre moi. » Lors de ce duel télévisé, l'ancien président s'est gardé de toute attaque à caractère raciste à l'encontre de sa concurrente, alors même qu'il ne s'était pas gêné au cours des semaines précédentes après l'intronisation de Kamala Harris en tant que candidate démocrate. Certains observateurs ont accusé Trump de placer les attaques racistes au centre de sa stratégie de campagne. Trump a affirmé que Harris avait « un faible QI », qu'elle était « bête comme ses pieds », « faible » et « paresseuse ». Si cette fois Trump a évité cette stratégie d'attaque, il n'a pas pu s'empêcher de répéter une rumeur dont le caractère mensonger a pourtant été établi, affirmant que dans l'Ohio des immigrants haïtiens tuaient et mangeaient des animaux domestiques. Mais quand il a été interrogé sur l'identité raciale de Kamala Harris, il a affirmé ne pas s'en soucier. « J'ai lu qu'elle



n'était pas noire... puis j'ai lu qu'elle était noire, a-t-il déclaré. C'est à elle de décider. » De son côté, Harris a martelé son rejet de toute stratégie consistant à diviser les individus selon leur appartenance raciale réelle ou supposée. « C'est une tragédie », a-t-elle aséné, expliquant que Trump « a toujours tenté, au cours de sa carrière, d'utiliser la race pour diviser le peuple américain. [...] Je pense que le peuple américain aspire à mieux. »

« Ce que les gens voulaient »

Lee Banville, professeur et directeur de l'école de journalisme de l'université du Montana. Souvent, ces débats se résument à une séquence mémorable – une tournure rhétorique qui porte un rude coup à l'adversaire, ou une erreur involontaire qui mine une campagne pendant des semaines. Les 30 premières minutes de la prestation de Joe Biden lors de son débat du 28 juin contre Trump ne sont que le dernier épisode en date d'une longue série de moments cruciaux ayant eu un impact majeur sur des

campagnes électorales. Mais que faut-il pour qu'une phrase maladroite provoque une crise politique ou pour qu'une erreur factuelle se traduise en perte de voix ? Quels passages de ce direct historique auront des conséquences plus notables que quelques vidéos TikTok se moquant des deux politiciens ? Il est encore trop tôt pour se prononcer avec certitude sur cette question, mais une tirade de Trump pourrait avoir un effet négatif sur la suite de sa campagne : il s'est félicité de la suppression de la protection constitutionnelle de l'avortement prévue par l'arrêt Roe v. Wade, assurant que c'est ce que « les gens voulaient » : « Tous les juristes, tous les Démocrates, tous les Républicains, les libéraux, les conservateurs... les gens voulaient tous que cette question soit renvoyée aux États. Et c'est ce qui s'est passé. » Harris a alors repris l'expression « les gens voulaient » pour la retourner contre l'ancien président. « Vous voulez parler de ce que les gens veulent ? Vous croyez que les femmes enceintes veulent mener leur grossesse à

leur terme quand elles risquent de faire une fausse couche et elles savent qu'on refusera de les soigner aux urgences parce que le personnel soignant a peur d'aller en prison, et qu'elles devront se vider de leur sang dans une voiture sur le parking ? Ce n'est pas ce qu'elles veulent. Ce n'est pas non plus ce que veulent leurs maris. Et qu'une jeune fille de 12 ou 13 ans victime d'inceste soit forcée de mener sa grossesse à son terme ? Ce n'est pas non plus ce que les gens veulent », a-t-elle rétorqué. Ce fut une déclaration profondément personnelle, concernant un sujet majeur de la campagne électorale. Cette séquence fut comparable à plusieurs autres moments clés des débats présidentiels précédents : le président Gerald Ford affirmant à tort que l'Europe de l'Est était libérée de la domination soviétique en 1976 ; le président Ronald Reagan dissipant habilement les inquiétudes concernant son âge par une boutade bien placée sur la jeunesse et l'inexpérience de son rival Walter Mondale, 56 ans, en 1984 ; ou encore le président George H.

W. Bush regardant sa montre à plusieurs reprises lors d'un débat public en 1992 face à son adversaire Bill Clinton. J'ai eu la chance de travailler en 2008 sur un documentaire intitulé « Debating our Destiny », dans lequel le regretté Jim Lehrer, qui a modéré 12 débats présidentiels et qui avait par ailleurs été mon patron, a interviewé de nombreux anciens candidats à propos de ces moments si particuliers. Le premier président Bush a été particulièrement sincère sur sa conduite durant son débat de 1992 contre Bill Clinton : « Vous jetez un coup d'œil à votre montre, et tout de suite, on dit de vous : "Il ne devrait pas se représenter. Ça l'ennuie. Il n'est plus dans le coup, tout cela ne l'intéresse plus, et nous avons besoin de changement." À vrai dire, j'étais content que ce débat prenne fin. Oui. C'est peut-être pour cela que je regardais ma montre, je me disais qu'il ne me restait plus que dix minutes à subir ces conneries. » De son côté, Bill Clinton nous a également donné son avis sur la raison pour laquelle ce moment est resté gravé dans les mémoires : « Si l'affaire de la montre a fait si mal à Bush, c'est parce qu'elle a eu tendance à renforcer le problème qu'il avait rencontré lors de la campagne. » En d'autres termes, les épisodes des débats qui mettent en évidence un thème de la campagne déjà présent dans l'esprit des électeurs sont particulièrement susceptibles d'avoir un impact profond sur l'issue de l'élection. Quelles seront les conséquences d'un échange comme celui que Trump et Harris ont eu sur la question de l'avortement ? Cette passe d'armes incitera-t-elle davantage d'électorales à soutenir Harris ? Ou bien sera-t-elle rapidement reléguée au second plan par d'autres thématiques comme les questions économiques ou encore la politique à conduire en matière d'immigration ?



■ Lee Banville, professeur et directeur de l'école de journalisme : Université du Montana

Ligue 1 Mobilis

La LFP fixe les dates des quatre premières journées

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé les dates des rencontres des quatre premières journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, saison 2024/2025, dont le coup d'envoi sera donné le jeudi 19 septembre.

Il est à noter que la 1^{re} journée de la saison ne comportera que trois matches, en raison de la programmation des matchs retour de clubs algériens engagés dans les différentes compétitions interclubs de la CAF, (MCA, CRB, CSC, USMA), qui se dérouleront les 20, 21 et 22 septembre, coïncidant ainsi avec le début du championnat. Ainsi, la journée inaugurale se jouera les 19, 20 et 21 septembre 2024, tandis que les matchs en retard sont programmés les 24 septembre, 1^{er} et 2 octobre prochain. Cette première journée sera dominée par le choc entre la JS Kabylie et le MC Alger qui se déroulera le mardi 1^{er} octobre au stade du 1^{er} novembre de Tizi-Ouzou à 18h00. La deuxième journée de compétition aura lieu les 26, 27 et 28 septembre avec deux rencontres à huis clos: ES Mostaganem- MC Oran et NC Magra- USM Alger. L'affiche de cette journée mettra aux prises le CR Belouizdad à l'ES Sétif, prévue le jeudi 26 septembre au stade 20 août (Alger).

La troisième journée de Ligue 1 mobilis se jouera entre le 4 et le 6 octobre avec en tête d'affiche le choc CS Constantine- MC Alger programmé le dimanche 6 octobre à 16h00 au stade Ben Abdelmalek Ramdan à huis clos.

Quant à la quatrième journée, elle est prévue les 11 et 12 octobre 2024, et sera dominée par le choc



MC Alger- MC Oran qui se jouera le samedi 12 octobre dans un stade qui sera désigné ultérieurement. À noter que plusieurs matches des quatre premières journées n'ont pas encore été domiciliés notamment ceux du Paradou AC, USM Alger, MC Alger.

D'autre part, le MC Oran a opté cette saison pour le stade Miloud Hadeï pour accueillir ses adversaires, tandis que le nouveau

promu l'Olympique Akbou évoluera au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaia.

Les terrains de domiciliation seront connus aujourd'hui

Le délai de 48 heures qu'elle a donné la LFP aux clubs pour choisir leurs terrains de domiciliation, en vue de la nouvelle saison de la Ligue 1 Mobilis, s'achève aujourd'hui.

La LFP a invité les clubs qui n'ont

pas encore déposé la domiciliation de leurs rencontres de championnat de Ligue 1 Mobilis pour la saison sportive 2024-2025, à le faire dans un délai de 48 heures.

La LFP a invité les clubs professionnels à choisir leur domiciliation pour lui permettre de planifier et d'organiser les rencontres dans les meilleures conditions et délais possibles", conclut le communiqué.

Serie A L'AC Milan et l'Inter rejetaient le projet de rénovation de San Siro



Les clubs de football italien de l'AC Milan et l'Inter ont rejeté le projet de modernisation et restructuration de leur stade de San Siro défendu par la ville de Milan, a annoncé le maire de la capitale lombarde.

"Les deux clubs ont dit non à la restructuration de San Siro proposée par (le groupe de BTP) WeBuild", a déclaré Giuseppe Sala à l'issue d'un rendez-vous avec des dirigeants des deux clubs.

"Ils ont fourni des analyses détaillées de faisabilité technique et économique et leurs conclusions sont que ce projet ne peut se faire à un coût supportable et qu'ils ne souhaitent pas s'engager dans cette direction", a-t-il poursuivi.

Mais dans ce dossier épineux qui traîne en longueur, les deux clubs seraient prêts à relancer, selon M. Sala, le projet initial d'un nouveau stade qu'ils partageraient, à proximité immédiate de San Siro.

"On ne part pas de zéro à ce sujet, mais il y a une résistance au niveau des riverains", a-t-il rappelé.

"Ils doivent nous présenter un projet dans des délais assez brefs, (...) mais construire des stades en Italie n'est jamais facile, c'est toujours d'une grande complexité", a reconnu M. Sala.

Pour accroître leurs recettes commerciales, l'Inter Milan, champion d'Italie en titre, et l'AC Milan ont annoncé qu'ils souhaitent quitter San Siro, de son vrai nom stade Giuseppe-Maezza, une spectaculaire cathédrale de béton de 80.000 places construite en 1926 mais ne répondant plus à leurs besoins.

Les deux clubs ont aussi dans leurs cartons chacun un projet de stade, déjà bien avancé. L'AC Milan a finalisé en début d'année l'achat de terrains pour construire une enceinte de 70.000 places dans la commune de San Donato Milanese, dans la banlieue sud-est de Milan, à l'exact opposé et à 15 kilomètres de son stade actuel.

L'Inter a jeté son dévolu sur les communes de Rozzano et Assago, au sud de la métropole lombarde pour construire un stade de 70.000 places également, avec un musée et plusieurs terrains de sport.

En 2026, San Siro accueillera la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina.

Il devrait aussi être le théâtre de la finale de la Ligue des champions 2027 ce qui, selon la presse italienne, pourrait être remis en question par l'incertitude entourant son avenir.

Compétitions africaines interclubs

Le MC Alger s'incline, le CSC s'impose à Accra

Le MC Alger le représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, s'est incliné face aux Tunisiens de l'US Monastir 0-1, au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), de son côté le CS Constantine, le représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, a réalisé une belle opération en dominant en déplacement les Ghanéens de Nsoatreman FC 2-0, à Accra sports stadium, pour le compte du 2^e tour préliminaire (aller). L'unique but du match MC Alger face à l'US Monastir été inscrit par le défenseur Ayoub Ghezala, qui a trompé son propre gardien (22e), en détournant le tir de Fourat Soltani. Cette rencontre a permis aux nouvelles recrues estivales, le gardien de but Taoufik Moussaoui, titularisé, et le milieu de terrain Akram Bouras, l'ailier droit Tayeb Meziani, et l'attaquant Amine Messoussa, entrés en cours de jeu, de signer leurs grands débuts sous le maillot du Mou-loudia.

Dans l'autre match de la journée Coupe de la Confédération africaine le CSC a ouvert le score face au Ghanéens de Nsoatreman FC grâce à l'attaquant Zakaria Benchaâ (11e), avant que le même joueur ne récidive quelques minutes plus tard pour signer le doublé (27e). La seconde manche se jouera à Constantine entre le 20 et le 22 septembre.



Effectué à Alger L'ES Mostaganem boucle son troisième stage d'intersaison

L'ES Mostaganem, nouveau promu en Ligue 1 de football, a achevé, ce week-end, son troisième stage d'intersaison effectué à Alger, avec une deuxième défaite de rang, cette fois contre le MC El Bayadh (2-1).

Cette défaite a donné l'impression que les gars de "Mosta" sont en train de marquer le pas, après avoir fait carton plein au cours de leurs cinq rencontres-tests en Tunisie, dans le cadre de leur deuxième regroupement estival.

Mais l'entraîneur adjoint de cette formation, Abdelghani Aouamri, a rassuré quant à l'évolution de la préparation de son équipe pour le nouvel exercice, estimant que les modestes prestations des siens lors des deux précédents matches joués en marge de leur stage à Alger, sont dues à la fatigue qui a gagné les joueurs après une grosse charge de travail.

"C'est tout à fait normal que les joueurs commencent à ressentir cette fatigue. Nous les avons vu terminer difficilement leur dernier match de préparation, et ce, après avoir fourni de gros efforts durant les trois stages qu'on a effectués cet été", a déclaré, à l'APS, le bras droit de Cherif Hadjar.

"Le report de notre premier match en championnat contre le CS Constantine, initialement prévu pour le week-end prochain, nous a contraint de garder le même rythme aux entraînements avec une charge considérable, mais nous allons axer sur la récupération la semaine prochaine pour permettre aux joueurs d'être au top dès notre première sortie contre le MC Oran pour le compte de la deuxième journée", a-t-il expliqué.

L'ESM retrouve, cette saison, l'élite algérienne qu'elle a quittée depuis un quart de siècle. Son accession en Ligue 1 a couronné sa domination sur le groupe Centre-ouest du championnat de Ligue 2, lors de la défunte saison.

Cependant, l'effectif de l'équipe a connu d'importants changements cet été, avec l'arrivée de pas moins de 18 nouveaux joueurs, en plus de la nomination d'un nouveau staff technique.



Kormap: le pouvoir des images satellites au service de la biodiversité

Satellites ou aériennes, les images d'observation de la Terre recèlent une quantité phénoménale d'informations, dont les entreprises et les collectivités ignorent parfois l'existence, ou bien ne parviennent pas à les obtenir. Kormap, l'une des jeunes pousses repérées par ChangeNOW, est venue répondre à ce défi.

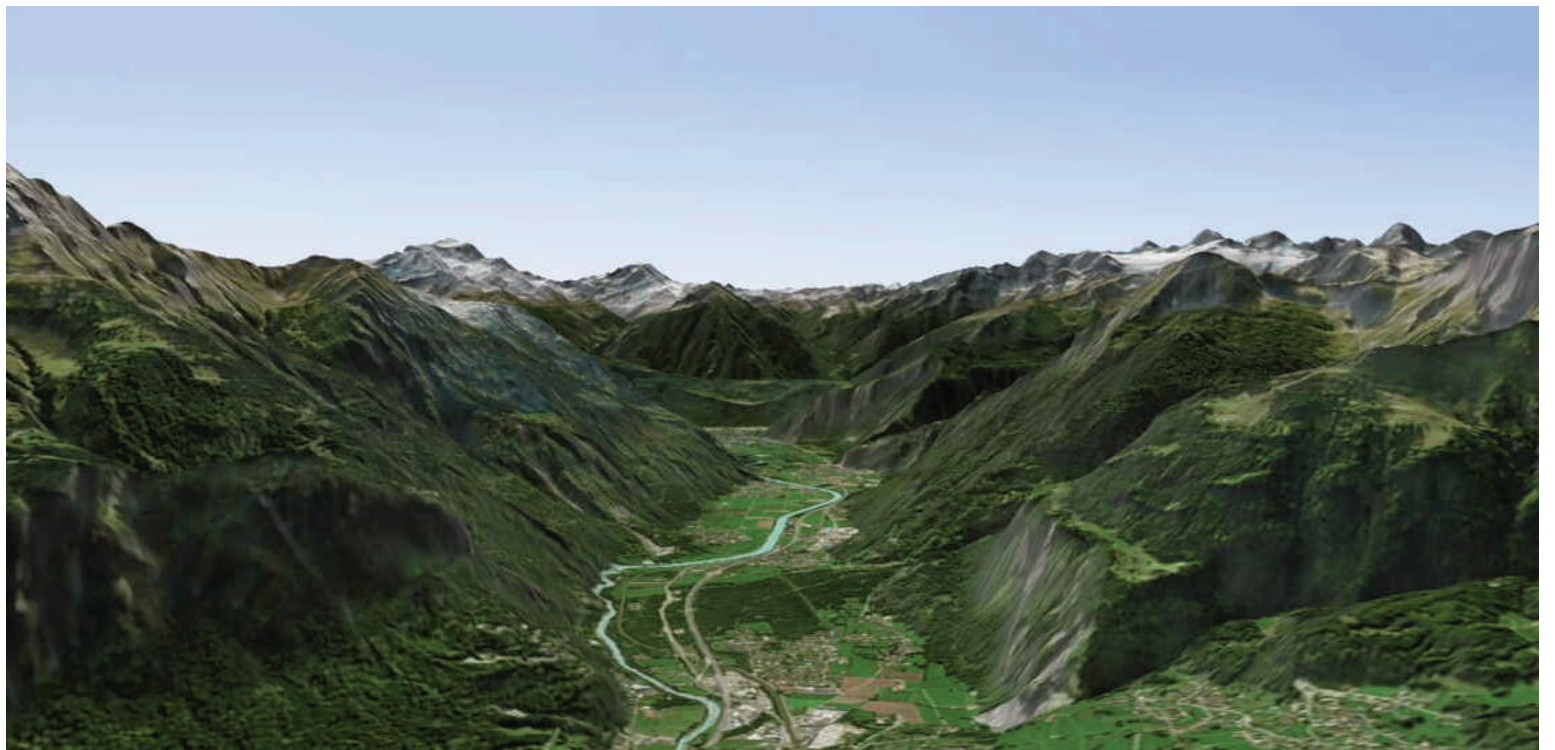
Sept ans, déjà... En 2017, au moment où se profile à l'horizon le potentiel de l'Intelligence Artificielle (IA) pour faire basculer l'analyse à grande échelle dans une autre dimension, Antoine Lefebvre et Nicolas Beaugendre, spécialistes de Systèmes d'Information Géographique (SIG) et de traitement d'image, décident de fonder Kormap. "L'idée était de mettre en place des solutions capables d'exploiter cette nouvelle puissance informatique pour prendre en charge la complexité de traitement et de compréhension des images satellites et aériennes", confie à GEO Yann Daoulas, Responsable Marketing et Communication. Et ainsi, "livrer du sens 'clé en main' à nos clients publics et privés."

L'IA pour suivre les contextes favorables à la biodiversité

Avec l'IA, "il s'agit de réaliser automatiquement ce qui, pour des êtres humains, s'avérerait extrêmement chronophage", résume Yann Daoulas. Parmi les nombreuses possibilités offertes par cette technologie, celle de procéder à des "classifications" a particulièrement intéressé les deux fondateurs. Concrètement, les développeurs entraînent des modèles à reconnaître des "objets" tels que des cultures agricoles, des arbres ou encore des haies, afin de pouvoir ensuite identifier et quantifier ces objets sur de vastes territoires ou sur de longues périodes. Or, si une image seule est "trop statique pour donner de l'information sur la biodiversité", en revanche, une série d'images permet de "constater des évolutions dans le temps" – certes pas de la biodiversité elle-même, mais des contextes pouvant lui être favorables, tels que les cultures intermédiaires plantées entre les cultures agricoles principales, ou encore les haies.

Voir à travers les nuages sur Nimbo.earth

Kormap utilise notamment l'IA afin de traiter les images satellites et les rendre plus aisément exploitables. Notamment pour "voir" à travers les nuages, et pour homogénéiser, "tel un puzzle dont on ne doit pas voir les bords de pièces", les fragments d'images recueillies par les satellites Sentinel 1 et 2 du programme Copernicus de l'Union européenne. Fruit de ce procédé complexe, la plateforme en libre accès Nimbo.earth présente ainsi une visualisation de notre planète. Une comparaison avec l'outil Google Earth s'impose : qui gagne le "match" ? Tout dépend des règles du jeu ! Si le géant du web procure une résolution d'image impressionnante (quelques centimètres par pixel), les clichés proposés ne sont pas toujours à jour. Et pour cause : ce que l'on a sous les yeux correspond à une agrégation d'images acquises à des moments différents. Bien que Nimbo.earth soit loin d'atteindre une résolution comparable (dix mètres par pixel au maximum), ses modèles d'IA permettent dans certains cas d'aller voir "au-delà", en détectant des



éléments qui apparaissent uniquement comme des pixels. Et surtout, les satellites Sentinel, eux, revisitent les mêmes lieux tous les trois à cinq jours. Ainsi, "nous produisons chaque mois une nouvelle image du monde", compare Yann Daoulas. "Cela permet de voir l'évolution des territoires, en fonction des sécheresses, des inondations, des constructions en cours... en bref, de toutes les transformations liées ou non au changement climatique et à l'activité humaine."

Accessible à tous

Pour le Responsable Marketing, une promenade virtuelle sur la plateforme est ainsi l'occasion de "voyager", en 2D et même en 3D, et "d'apprendre énormément sur le monde et sur la façon dont il se transforme actuellement sous l'effet du changement climatique." En effet, qu'il s'agisse de Nimbo.earth ou de NosVillesVertes.fr – proposant une cartographie de la végétation urbaine sur toute la France –, "les plateformes de Kormap ont un double objectif : celui de produire de l'information concrète et accessible à tous, et d'offrir une 'vitrine' de notre savoir-faire." De quoi convaincre les clients potentiels de travailler avec elle pour bénéficier d'analyses plus poussées, et d'une meilleure résolution d'image. La ville de Nice a ainsi fait appel à l'entreprise pour réaliser une cartographie précise de son patrimoine végétal. "L'idée est, par exemple, de pouvoir repérer très précisément un quartier au sein duquel il faudrait apporter de la végétation (îlot de chaleur), ou, dans le cadre d'un aménagement urbain, de faire en sorte que la "trame verte" soit respectée pour ne pas briser la circulation de certaines espèces", détaille Yann Daoulas.

Sécheresse et transition agricole

Début 2024, l'entreprise a également décroché un appel d'offre avec le ministère de l'Écologie et le Centre national d'études spatiales (CNES) pour prodiguer, sur

l'ensemble de l'hexagone, un suivi des pratiques agricoles pour la protection de la ressource en eau. De manière, notamment, à lutter contre les pollutions diffuses et mieux anticiper les situations de sécheresse. Identifier les plantes, mesurer la vigueur végétale, le stress hydrique... En agriculture, les images satellites et aériennes fournissent de précieuses informations. "Dans le cadre des projets visant à favoriser la transition, des subventions ou des primes sont versées aux agriculteurs pour les aider à transformer leurs pratiques. Nos solutions permettent alors de suivre, à grande échelle, les progrès réalisés", complète le porte-parole. Ainsi, l'un des clients de Kormap n'est autre que l'ONG Earthworm Foundation, dont l'un

des objectifs est justement de rendre les chaînes d'approvisionnement des grands groupes agroindustriels plus durables. Un travail mené notamment pour Nestlé, devenu ensuite un client direct de l'entreprise.

De l'IA supervisée à l'IA générative ?

Kormap développe actuellement une nouvelle application pour détecter automatiquement les changements sur un territoire. "Car avec les objectifs fixés sur l'artificialisation des sols, les collectivités vont devoir témoigner de façon beaucoup plus fréquente de l'évolution de leur territoire en matière de consommation du foncier", justifie Yann Daoulas. L'entreprise envisage par ailleurs de dévelop-

per "de plus en plus de projets à grande échelle, en France et à l'international", mais aussi de devenir, via sa plateforme Nimbo.earth, un fournisseur d'images "faciles à utiliser par tous les professionnels qui en ont besoin mais qui n'ont pas forcément un accès simple à ce type de données." Autre perspective : celle de travailler sur le prédictif, c'est-à-dire de pouvoir anticiper, en passant d'une IA dite "supervisée" à une IA "générative", l'aspect et l'évolution des territoires. À quoi ressemblera la France en 2050 ? Réponse bientôt... Kormap fait partie des jeunes pousses françaises et internationales repérées et mises en avant par ChangeNOW, "le plus grand événement de solutions pour la planète".

Grèce

Des lacs asséchés et "puants" inquiètent les habitants

Terre craquelée, poissons morts et odeurs nauséabondes : le lac de Koronia, près de la deuxième ville de Grèce, Thessalonique, subit les méfaits des températures record enregistrées cet été, tout comme les trois autres lacs naturels de la région, Pikrolimni, Volvi et Doïrani. Jour après jour, les rives de ce lac de 42 km² voient l'eau disparaître, découvrant poissons et oiseaux morts. Des flamants roses ont trouvé refuge dans certaines parties où le bas niveau d'eau leur permet de dénicher de la nourriture. "La puanteur du lac devient très forte. Si cet hiver n'est pas bon, si on n'a pas des chutes de neige et des pluies suffisantes, on aura un gros problème l'année prochaine", prévient Kostas Hadzivilgaridis, président de la communauté locale. "Nous avons besoin que les organismes compétents prennent des mesures immédiates pour protéger le lac", affirme ce quinquagénaire à l'AFP. A une cinquantaine de kilomètres de là, Pikrolimni est le seul



lac à d'eau salée en Grèce continentale grâce aux roches volcaniques proches. Mais en ce mois de septembre il ne reste que les motifs géométriques caractéristiques de l'eau évaporée. Aux alentours, une station thermale et des hôtels ont été abandonnés progressivement ces dernières années. Selon le Centre grec de la protection des biotopes, de janvier à août, les niveaux des

quatre lacs de cette région de Macédoine centrale se sont trouvés "constamment aux niveaux les plus bas de la période 2013-2024". Ces deux dernières années, les précipitations annuelles locales ont été "très faibles" et les températures enregistrées depuis début 2024 sont les plus élevées de la dernière décennie, selon l'hydrologue Irini Varsami.

| | | | | | | | | |
|------------------|---------|------------|---|----------------------|---|-----------------|------------------------------|-------------------------|
| BOISSON GAZEUSE | ▼ | AMOR-CER | ▼ | GRAND TITRE | ▼ | FÊTE AU VILLAGE | ▼ | DONNES DES INFORMATIONS |
| HOUPE DE MARIN | ▼ | DEVINS | | CHEF-LIEU : BEAUVAIS | | ALLER-RETOUR | ▶ | |
| | | | | | | BÊTISES | | |
| MAJUSCULE | ▶ | | | | | | | |
| POINT DE VENTE | | | | | | | | |
| | | | | | | | ON Y FORME DES TECHNO-CRATES | |
| APPUIE SUR | ÉCIMÉES | ▶ | | | | | | |
| | AÉRA | | | | | | | |
| | | | | BOÎTE À BULLETINS | ▶ | | | |
| | | | | EXISTANT | | | | |
| ACCÈS À INTERNET | | RATTA-CHAI | ▶ | | | | | |
| | | CONSTRUIT | | | | | | |
| | | | | SOCLE DE BALLE | ▶ | | | POSSÈ- DENT UN BIEN |
| | | | | PRONOM PERSON- NEL | | | | |
| AGENCE SPATIALE | ▶ | | | | | BRUIT | ▶ | |
| FAIT LE POIREAU | | | | | | PETIT DOCTEUR | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | NÉGA- TION | ▶ |
| | | | | | | | | |
| DÉTIENS | ▶ | | | ALLURES DE CHEVAUX | ▶ | | | |

| | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A | B | C | D | E | F | G | H |
| 1 | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

1. Protections pour le blessé.
2. Qui a la mine creusée.
3. Chiens de courses.
4. Agacées.
5. Capitale du pruneau.
6. Arrêt de la respiration. Préfixe signifiant avec.
7. Chouchouta. Bout de chemise flottant.
8. Cela annonce forcément une suite. Fêtes dansantes.
9. Crève le ballon.
10. Courbés. Article de femme.
11. Il exprime la douleur. Il ne rouille pas.
12. Axe sur une carte. Couramment employé.

VERTICALEMENT

- A. Chemin tracé. À travers.
- B. Difficile à avaler. Petit bourg.
- C. Affligeant. Compagnie en raccourci.
- D. Aérostat plus léger que l'air.
- E. Énervée. Halte de Touaregs.
- F. Espace gazonné au golf. Cruche ou bol.
- G. L'Irlande. Marchand ambulant.
- H. Périodes de travaux à l'Assemblée. Ligne qui indique la direction.

| | | | |
|-------------|-------------|--------------|----------|
| ■ AGENCE | ■ EVANGILE | ■ OASIS | ■ RATIO |
| ■ ARTIMON | ■ EXIL | ■ OMBLE | ■ REEL |
| ■ BARRIR | ■ FANTASSIN | ■ ONCE | ■ REMUE |
| ■ CADREUR | ■ FONCIER | ■ ORNEMENTER | ■ SOIREE |
| ■ CHARIVARI | ■ HERE | ■ PARCOURIR | ■ TIERS |
| ■ CORMORAN | ■ JOGGING | ■ PESEE | ■ UTERIN |
| ■ CRAPULE | ■ LEONIN | ■ PILOTE | ■ YEUSE |
| ■ EMBRUN | ■ MANGA | ■ PROTET | ■ ZINNIA |
| ■ ENJOUÉ | ■ NEREIS | ■ RANGEE | |
| ■ EPUISER | ■ NUÉE | ■ RATA | |

R U E R D A C N I S S A T N A F
I R A V I R A H C G N I G G O J
E E G N A R R E T N E M E N R O
R P N P O N U T E R I N C R A L
E I U M R M G O S P C I J S E M
Z L R I E O I I C E E R I O S N
E O B R S T T T L R X S N N U U
C T M M A E H E R E A I E C E E
L E E R O B R A T A N P L E Y E



Sept usages insoupçonnés du dentifrice

Il peut servir à d'autres choses que l'hygiène dentaire. Votre tube de dentifrice est capable d'enlever une rayure sur un écran de smartphone, de nettoyer des traces de vernis à ongles ou des taches sur les vêtements... Voici sept utilisations astucieuses du dentifrice.

Le dentifrice (en pâte, pas en gel) peut servir à bien d'autres choses qu'à se brosser les dents. On peut détourner son usage premier et l'utiliser au quotidien pour le ménage, la santé et l'hygiène. Des astuces à connaître, qui peuvent dépanner au quotidien.

Nettoyer la cuisine ou la salle de bains

Dans la cuisine et la salle de bains, le dentifrice peut faire office de nettoyant. Il peut notamment aider à décrasser les joints un peu noircis : appliquez la pâte sur les joints, laissez agir un certain temps selon le degré de saleté, puis frottez avec une brosse avant de rincer. Au fond du lavabo, la petite dose de dentifrice tombée de la brosse à dents peut être mise à profit : frottez-la avec un chiffon doux puis rincez pour redonner de l'éclat au lavabo. Idem avec la vitre de la douche. Pour lui rendre sa transparence, appliquez un peu de dentifrice avec un tissu humide puis frottez avant de rincer avec de l'eau. Magique ! La robinetterie elle aussi retrouvera son éclat avec la même astuce : un chiffon humide ou une éponge, une noisette de dentifrice, frottez, rincez, lustrez. Attention à ne pas abuser de cette technique sur les chromes. L'abrasif du dentifrice peut abîmer la finition.

Raviver l'éclat des feux de voiture

Moins cher qu'un kit pour nettoyer vos feux de signalisation, le dentifrice peut aider à redonner



de l'éclat à une optique ternie, vieillie et rayée dont la luminosité a diminué. Il faudra peut-être plus d'un tube pour récupérer tous les feux de votre véhicule. Nettoyez-les d'abord au savon et à l'eau, puis étalez le dentifrice, en couche épaisse. Vous pouvez ajouter du bicarbonate de soude pour accentuer l'effet abrasif. Frottez avec une brosse à dents pour bien nettoyer, ou avec

un tissu, en effectuant de petits mouvements circulaires. Rincez ensuite à l'eau chaude et lustrez avec un tissu. De la même façon, le dentifrice peut redonner de l'éclat aux touches de piano.

Retirer les traces de vernis à ongles

L'odeur est plus agréable que celle du dissolvant. Pour retirer les restes de vernis à ongles, le dentifrice peut faire l'affaire. Appliquée en

couche épaisse sur les ongles, puis frottée avec une brosse, la pâte retire les petites traces tenaces. Une fois rincé, le dentifrice donne même de l'éclat aux ongles et les blanchit. Toujours sur les mains, le dentifrice permet aussi de se débarrasser des mauvaises odeurs, comme après avoir émincé un oignon ou préparé un poisson.

Polir le fer à repasser

Les fers calcifiés peuvent retrouver de l'éclat. Appliquez du dentifrice sur la semelle du fer à repasser, frottez doucement jusqu'à ce qu'elle soit propre puis rincez avec une éponge pour retirer les restes de dentifrice.

Nettoyer les taches sur les vêtements

À condition qu'il s'agisse d'un tissu blanc, le dentifrice peut servir de détachant. Il suffit d'appliquer une petite quantité sur la tache en question et de frotter le tissu. Laissez le dentifrice absorber la tache, puis grattez. Si la tache est encore un peu visible, on peut recommencer avant de laver le vêtement en machine. Le dentifrice peut aussi redonner vie à des chaussures aux semelles blanches marquées par des traces noires.

Rattraper un écran de smartphone, un CD ou un DVD rayés

Déçu de ne plus pouvoir écouter votre CD préféré ? Le dentifrice étalé sur un CD préalablement nettoyé peut faire disparaître les petites rayures (pour les plus grosses rayures, c'est impossible). Appliquez le dentifrice (sans grains) au doigt sur toute la partie brillante du disque, laissez agir 5 minutes puis rincez le CD à l'eau claire. Séchez soigneusement. Le dentifrice peut aussi sauver les écrans de téléphones portables ou de consoles de jeu. Frottez l'écran avec du dentifrice sur un chiffon doux ou un coton, puis essuyez avec un chiffon propre.

Nettoyer des traces de crayon sur le mur

Si le petit dernier a décidé de refaire la déco de sa chambre avec des dessins au marqueur, pas de panique. Du dentifrice blanc et un chiffon peuvent venir à bout des traces de crayon, feutre, ou stylo. Avec un chiffon propre, appliquez le dentifrice en faisant des cercles puis essuyez les résidus. Voilà !

Combien d'œufs peut-on manger chaque jour ? Ces nutritionnistes tranchent le débat

L'œuf, aliment à l'excellent rapport qualité-prix, possède des vertus nutritionnelles très intéressantes. Une nouvelle étude suggère que, consommé quotidiennement, il renforce la solidité des os. Mais peut-on vraiment en manger tous les jours ? Voici ce que disent les nutritionnistes. Sur le plat, dur, à la coque, mollets, mimosa, brouillés, en omelette... les œufs se dégustent de différentes manières. Dans le monde, la consommation d'œufs est très variable : de quelques dizaines à plus de 250 œufs par an et par personne, voire près de 300 comme au Japon. Les Français, eux, mangent en moyenne 220 œufs par an, selon le Comité national pour la promotion de l'œuf (CNPO). Soit un peu plus de 4 œufs par semaine en moyenne par personne. Longtemps accusé de faire exploser le taux de cholestérol, l'œuf a été réhabilité comme aliment bon pour la santé, source de protéines, devant entrer dans un régime équilibré... Alors combien peut-on en manger par semaine ? Une étude publiée en janvier 2024 dans la revue Food and Function, réalisée sur 19 000 individus, confirme que manger des œufs au quotidien est bon pour la santé. Cela favorise notamment une bonne santé osseuse et réduirait les risques d'ostéoporose, cette maladie du squelette, « qui rend les os plus fragiles et accroît le risque de fracture », selon la définition de l'Inserm (l'Institut national de la santé et de la recherche médicale). Le résultat plaide sans conteste pour une consommation quotidienne d'œufs. Ainsi, les personnes qui consommaient au moins 85 g d'œuf entier par jour (l'équivalent d'un gros œuf et demi, ou de deux petits), présentaient une densité minérale osseuse plus élevée de 72 % au niveau de leur fémur et de 83 % pour la colonne vertébrale, par rapport aux participants ne consommant pas d'œufs. Une autre étude, publiée en 2020 dans la revue scientifique The American Journal of Clinical Nutrition, avait déjà démontré que manger un œuf par jour ne nuisait pas à la santé. Ces



chercheurs ont constaté que « manger un œuf par jour n'augmente pas le risque de maladie cardiovasculaire ou de diabète ». Sur le plat, dur, à la coque, mollets, mimosa, brouillés, en omelette... les œufs se dégustent de différentes manières. (Photo d'illus

tration : Pexels) Interrogé par l'édition du soir, le Dr Corinne Chicheportiche-Ayache, nutritionniste à Paris, confirme que l'« on peut manger sans problème un œuf par jour ». Dans ce décompte, il faut toutefois prendre en compte les œufs que l'on mange de façon « invisible », c'est-à-dire ceux qui font partie de certaines préparations, comme la quiche ou le flanc. Attention, « cela ne veut pas dire pour autant que l'on peut manger n'importe comment », ajoute la nutritionniste. Et pour les personnes souffrant déjà de diabète ou d'hypercholestérolémie non contrôlée, il ne faut pas dépasser deux à trois œufs par semaine », précise-t-elle. Les nutritionnistes s'accordent à dire que les œufs offrent de nombreux apports : « C'est un aliment parfait, un des aliments les plus fabuleux. La preuve, les œufs font partie du régime méditerranéen. Ils sont riches en acides aminés, en vitamines, en protéines : tout ça est bon pour la santé », souligne le Dr Arnaud Cocaul, médecin nutritionniste. En effet, « c'est un aliment complet, avec un excellent rapport qualité-prix, complète Corinne Chicheportiche-Ayache. Dans les œufs, il y a pas mal de vitamines, du zinc, beaucoup de protéines de bonne qualité qui se trouvent dans le blanc, pour un apport calorique très faible. Quant au jaune, il contient des antioxydants, du cholestérol en quantité nécessaire par jour pour une personne ». En outre, il est recommandé de consommer des œufs de poules ayant été nourries aux graines de lin. « La qualité nutritionnelle dépend uniquement de ce que mange la poule, précise Corinne Chicheportiche-Ayache. Les œufs de celles qui mangent des graines de lin vont avoir une teneur en oméga-3 particulièrement intéressante ». Les acides gras oméga 3 sont notamment bénéfiques pour lutter contre les maladies cardiovasculaires. En revanche, le fait que la poule soit élevée en plein air, ou bien la couleur de la coquille n'ont pas d'impact réel sur la qualité nutritionnelle de l'œuf.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN
Quotidien National d'information
www.lemediateurmaghrebain.dz
Quotidien national d'information
édité par sarl dihia lilialam

Directeur de publication
Mesbah Hafid
Directeur Administratif
Chabane Nassim
Rédacteur en Chef
Keddouh Mohand Seghir
Directeur technique
Hamadi Lyes

Adresse Email:
lilialamsarldihia@gmail.com
Adresse:
N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger
Nombre de tirage :
2000

PUBLICITÉ
" Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information



| | | |
|--------|-----|-----|
| Alger | 27° | 15° |
| Oran | 28° | 19° |
| Annaba | 26° | 17° |

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

| | |
|---------------|-------|
| Fajr | 04:56 |
| Sunrise | 06:31 |
| Dhuhr | 12:43 |
| Asr | 16:14 |
| Maghrib | 18:55 |
| Isha | 20:18 |



Dimanche 15 septembre 2024 - N°: 209 - Prix: 10 DA - Email: lemediateurmaghrebin454@gmail.com

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Sonelgaz exporte vers l'Irak

Le groupe "Sonelgaz" a annoncé, hier, dans un communiqué, avoir procédé à l'exportation d'équipements électriques importants vers l'Irak, soulignant avoir réussi à relancer des partenariats commerciaux importants sur les plans local et international.

La cérémonie de l'opération d'exportation est prévue, samedi au niveau de l'usine de la société General Electric Algeria Turbines "GEAT" à Batna, une société par actions entre Sonelgaz et l'opérateur américain General Electric (GE), grâce à laquelle une importante cargaison d'équipements électriques est exportée vers la société irakienne "Taurus Arm For Power Generation, Oil Trading and Transportation Ltd", précise le communiqué. Il s'agit de l'exportation d'un générateur pour turbines à gaz de types "H53" et "H50" d'une puissance de 300 mégawatts en sus des accessoires, ajoute la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la diversification des activités économiques et commerciales et la valorisation du produit national, note le communiqué. Sonelgaz a affirmé poursuivre ses programmes stratégiques pour augmenter la valeur de ses exportations et soutenir le taux d'intégration nationale. Le groupe a pu, à travers ses filiales et "en un temps record", relancer des partenariats commerciaux importants aux niveaux local et international, ce



qui témoigne de "son efficacité économique dans la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays. Ces opérations confirment également "la grande contribution du groupe à renforcer la chaîne de valeur dans le secteur de l'énergie, à réaliser la croissance et la prospérité et à développer

les compétences locales", de même qu'elles mettent en évidence "le rôle prépondérant du groupe dans le soutien de la dynamique du développement national conformément à la vision économique adoptée par les hautes autorités du pays", conclut la même source.

Damous (Tipasa)

Une tentative d'émigration par mer déjouée



Une tentative d'émigration clandestine par mer a été mise en échec cette semaine par la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Damous, à l'extrême ouest de Tipasa, a indiqué hier un communiqué de la Sûreté de wilaya. Cette opération a permis l'arrestation de huit (8) personnes, dont deux impliquées dans l'organisation de traversées clandestines par mer, grâce à l'exploitation d'informations sur l'activité suspecte de ces individus, est-il ajouté dans le même document. Un bateau de plaisance équipé d'un moteur de 60 chevaux, des gilets de sauvetage, plus d'un (1) million de DA et 5.000 euros, ainsi qu'un véhicule touristique, ont été également saisis à l'issue de cette opération, inscrite dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine à partir des côtes de Tipasa, a précisé le communiqué. Les suspects arrêtés ont été présentés devant le parquet territorialement compétent sous les chefs d'inculpation de «trafic illicite de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé», a conclu la même source.

Relizane

7 blessés dans un accident de la route à Sidi Lazreg

Un accident de la circulation survenu sur le territoire de la commune de Sidi Lazreg (30 Km au Sud de Relizane) a causé des blessures à divers niveaux de gravité à 7 personnes, a-t-on appris, hier, des services de la Protection civile. L'accident s'est produit, dans la soirée de vendredi sur la route nationale 23 (RN23), plus précisément au niveau du tronçon reliant les wilayas de Relizane et Tiaret, via la localité de Kenanda, dans la commune de Sidi Lazreg, à la suite du dérapage suivi du renversement d'un véhicule utilitaire, causant des blessures à 7 personnes d'une même famille, a précisé la même source. Les éléments de la Protection civile sont intervenus sur les lieux de l'accident où ils ont prodigué les premiers soins aux victimes, dont l'âge oscille entre 1an et 50 ans, avant de les évacuer vers le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Mendes. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territoriale compétents pour déterminer les causes de l'accident, indique-t-on.

SANTÉ ET TOURISME MÉDICAL

L'Algérie abrite un Congrès international

L'Algérie abritera, du 16 au 18 septembre, la 1ère édition du Congrès international de la santé et du tourisme médical (International health tourism congress - IHTC), avec la participation d'experts et de spécialistes de différents pays pionniers en la matière. Animant mercredi dernier une conférence de presse à Alger, le président de la Fédération nationale des transports et du tourisme (FNTT), Nacereddine Harek, a souligné l'importance de l'organisation de ce congrès international qui permettra d'"explorer les moyens devant ériger l'Algérie en destination, par excellence, du tourisme médical, eu égard à ses atouts, notamment naturels, en la matière".



Ce congrès "se veut une occasion

pour tous les participants des différents pays, dont l'Inde, la Turquie, l'Italie, l'Égypte, la Tunisie et la Jordanie, pour échanger les expériences, les expertises et les connaissances", ce qui contribuera au développement de ce type de tourisme en Algérie, a estimé M. Harek. L'IHCT vise également à faire de l'Algérie "un pays exportateur de services médicaux", ajoute l'intervenant, relevant que cette rencontre, qui verra l'organisation d'expositions et de conférences outre des communications scientifiques, était un "projet à même de permettre l'élaboration d'une stratégie aux contours clairs dans l'objectif de développer ce domaine en exploitant les moyens disponibles".

TRAFIC DE DROGUE DURE ET DE PSYCHOTROPES

Un réseau tombe à Mostaganem

Les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont procédé, en collaboration avec le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, à démanteler un réseau criminel composé de 3 individus spécialisés dans le trafic de drogue dure (cocaïne) et de psychotropes, a indiqué, samedi, un communiqué de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations, selon lesquelles un groupe d'individus activait dans le trafic de

drogue et de psychotropes au niveau des cités de la ville de Mostaganem et de ses environs. Après l'intensification des investigations, la brigade de recherche et d'intervention a procédé à la surveillance des activités et des mouvements de ces individus, en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale et sous la supervision du parquet territorialement compétent, avec la perquisition du domicile d'un des suspects, qui a été arrêté. L'opération de fouille a permis

la saisie de 285 comprimés de psychotropes, 0,38 gramme de cocaïne, une quantité de kif, une arme blanche prohibée de 6ème catégorie, un montant de 130.000 DA provenant des revenus du trafic de drogue, a-t-on indiqué. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects (24 à 36 ans), qui seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

